

Gendarmerie nationale

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue à Alger

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7312 - DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Selon le Gouverneur de la Banque d'Algérie

Incertitude des perspectives économiques mondiales

P04

Modernisation du réseau de transport collectif et renouvellement du parc roulant

L'Etat veut aller plus loin



Lire en page 03

ORAN P07

Baie de Bousfer

Les projets du récif artificiel bientôt achevés

Hématologie

Des acquis notables dans la prise en charge des cancers du sang en Algérie

Etablissements de jeunesse

Hidaoui supervise le lancement de la plateforme numérique



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie-Allemagne

Arkab reçoit une délégation de la Confédération allemande des syndicats



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la Confédération allemande des syndicats (DGB), avec laquelle il a examiné les voies et moyens de consolider la coopération syndicale algéro-allemande et de promouvoir la compréhension commune des questions liées au travail, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire général de l'Union générale des

travailleurs algériens (UGTA), Amar Tadjout, de la représentante de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, ainsi que des cadres du secteur. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération et d'échange d'expertises dans les domaines des hydrocarbures et de la pétrochimie, la réduction de l'empreinte carbone, le développement des techniques à faibles émissions dans l'industrie gazière, le renforcement de la formation des cadres, ainsi que la promotion de l'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, précise le communiqué.

Travaux publics

Djellaoui reçoit des députés des deux chambres du Parlement

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu des députés des deux chambres du Parlement issus des wilayas de Sidi Bel Abbès, Boumerdès, Tougourt, M'sila et Ouargla, avec lesquels il a évoqué plusieurs préoccupations liées au secteur dans ces wilayas, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. La réunion qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux, s'inscrit dans le cadre des "rencontres périodiques tenues par le ministre avec les représentants du peuple et en consécration de la démar-

che de concertation permanente, adoptée par le secteur pour le suivi des priorités de développement à travers les différentes wilayas". Les discussions ont porté sur "les préoccupations des citoyens dans les wilayas concernées, notamment en ce qui concerne le développement du réseau des routes nationales et chemins de wilaya, à travers les projets de dédoublement et de maintenance, outre le développement du réseau ferroviaire pour mieux relier les régions, améliorer les conditions de transport et de déplacement et soutenir la dynamique économique".

Sonatrach

Le contrat d'approvisionnement de la Tchéquie en gaz naturel prolongé

Le Groupe Sonatrach a signé un accord de vente et d'achat du gaz naturel avec la compagnie tchèque CEZ pour l'approvisionnement de la République tchèque en gaz naturel, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupe public. L'accord prévoit un approvisionnement en gaz naturel pour une durée supplémentaire d'une année, à partir du 1er octobre 2025, et ce via le gazoduc reliant l'Algérie et l'Italie, ajoute le communiqué. En vertu de cet accord, le Groupe Sona-

trach renforce sa position sur le marché tchèque, tout en répondant à la demande croissante de gaz naturel sur le marché européen, notamment dans la région de l'Europe centrale. Le Groupe Sonatrach souligne, dans son communiqué, que "cette coopération ne renforce pas seulement la place de l'Algérie sur la scène énergétique internationale, mais reflète aussi son engagement à élargir les domaines de coopération économique bilatérale à de plus hauts niveaux".

Algérie-Espagne

Examen des moyens de parachever le projet de gestion de l'espace aérien



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran, avec lequel il a examiné les voies et moyens de parachever le projet de développement et de gestion de l'espace aérien, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, la deuxième du genre, tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre du suivi des concertations autour du projet de développement et de gestion de l'espace aérien réalisé par la société espagnole "INDRA" pour le compte de l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA), précise le communiqué. La réunion qui s'est dé-

roulée en présence de représentants de la société "INDRA", du directeur général de l'ENNA, ainsi que de cadres du ministère, vise à poursuivre la coordination entre les deux parties afin de trouver des solutions amiables et définitives permettant de parachever les travaux restants du projet, dans le cadre de l'approche du ministre fondée sur la rigueur et l'efficacité dans le traitement des dossiers à dimension stratégique, au service de l'intérêt général et pour promouvoir l'image de l'Algérie, selon la même source. M. Sayoud a qualifié le projet d'"acquis stratégique au service des deux parties, consolidant la position de l'ENNA et la réputation de l'Algérie aux niveaux régional et international".

Renforcement du système de santé

Le représentant du bureau de l'OMS salue l'engagement de l'Algérie



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanuel Habimana, qui a salué l'engagement de l'Algérie à renforcer son système de santé ainsi que les indicateurs positifs reflétant sa solidité, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Habimana a mis en avant "les efforts de l'Algérie et son engagement fort à renforcer les capacités de son système de santé, ainsi que les progrès concrets que connaît le

système national de santé", précise le communiqué. Il a souligné, à cet égard, "les indicateurs positifs reflétant la solidité du système de santé et le niveau de la médecine dans les secteurs public et privé". Le représentant de l'OMS a également salué "les réalisations majeures" accomplies par l'Algérie dans le domaine de la production locale de médicaments couvrant aujourd'hui "plus de 82 % des besoins du marché national", qualifiant cet effort de "modèle à suivre sur le continent africain en matière de sécurité pharmaceutique et de souveraineté sanitaire".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Modernisation du réseau de transport collectif et renouvellement du parc roulant

L'Etat veut aller plus loin

Par B.Habib

C'est acquis. Les bus vétus seront retirés de la circulation en Algérie. Ce n'est qu'une affaire de temps. L'Etat se décide enfin de passer au crible la filière de transport urbain collectif... Il s'agit d'instaurer un service de transport public de qualité, plus sécurisé et capable de jouer les premiers rôles de l'économie à travers la lutte contre le transport dit informel ou clandestin. Les acteurs de ce mode de transport seront cette fois triés au volet en ce sens qu'ils devront répondre aux critères requis. L'Algérie décide d'accélérer son ambitieux plan national portant renouvellement de sa flotte de transport public urbain. Le défi de renouveler le parc national de transport urbain est à ce titre grandiose. 5400 vieux bus sont à remplacer en l'espace de six mois dans le cadre de ce plan national. Une solution globale a été trouvée par le ministère des transports au temps du désormais ex ministre Sayoud Said aujourd'hui ministre de l'intérieur, des collectivités locales et des transports avec les partenaires concernés sur la situation du transport national terrestre par la loi des finances. De ce fait, l'Algérie a amorcé un tournant et a franchi une nouvelle étape du processus de renouvellement profond de sa flot-

te de transport en commun. 10.000 bus seront importés pour faire face aux exigences d'un transport moderne sécurisé et de qualité dans le cadre de la modernisation de son réseau de transport collectif. Le gouvernement a donc officiellement lancé, jeudi 16 octobre, le programme d'importation de 10.000 bus neufs, une initiative décidée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour renouveler le parc national et améliorer la mobilité urbaine. La cérémonie de lancement s'est tenue à Chlef, sous la présidence du Premier ministre Sifi Ghrieb, en présence du ministre de l'Intérieur et des Transports Saïd Sayoud et du ministre de l'Industrie Yahia Bachir. À cette occasion, les autorisations d'importation ont été remises à trois opérateurs nationaux : l'Entreprise de développement industriel et de véhicules (EDIV), relevant du ministère de la Défense nationale, ainsi que les sociétés privées Tirsam, basée à Batna, et Pen Pu Algérie, spécialisée dans l'assemblage de véhicules sud-coréens à Chlef. Selon le Premier ministre, cette opération ne se limite pas à l'importation de véhicules : elle s'inscrit dans une stratégie industrielle plus large visant à dynamiser la production nationale et à structurer la filière mécanique. «Nous avons veillé à ce que cette opération profite en priorité

aux acteurs locaux», a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de garantir la disponibilité des pièces détachées et d'assurer un service après-vente durable. Les objectifs sont aussi de réduire les coûts d'entretien et de garantir les pièces de rechange. Dans ce cadre, des mémorandums d'entente ont été signés entre les constructeurs et une quinzaine d'entreprises de sous-traitance algériennes, regroupées notamment au sein de la Bourse de la sous-traitance de l'Ouest. Cette collaboration vise à créer un écosystème industriel capable de produire localement certains composants et d'assurer la maintenance des véhicules. Le projet de Loi de finances 2026 prévoit d'exonérer ces bus de l'ensemble des droits et taxes, y compris la contribution de solidarité et le droit additionnel provisoire de sauvegarde, dans la limite de 10 000 unités. Cette mesure incitative a pour objectif de réduire les coûts d'importation, d'encourager l'assemblage sur le territoire national et de soutenir la politique de réindustrialisation engagée par le gouvernement. Avec cette opération, l'Algérie entend poser les bases d'une véritable industrie mécanique intégrée, tout en améliorant les services de transport public et en favorisant une croissance économique durable à partir de 2026.

Réunion du Gouvernement

Des dossiers relatifs à plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs, ainsi que les préparatifs pour la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: Le Gouvernement a examiné le cadre règlementaire régissant l'organisation des olympiades des matières d'enseignement de l'éducation nationale. Cette démarche a pour objectif de mettre en place un espace pour découvrir les talentueux et innovants et de créer un environnement propice pour renforcer l'esprit de compétition entre les élèves, dans le but d'élever leur niveau scientifique et de préparer la sélection nationale pour les olympiades scolaires internationales. Par ailleurs, et dans le cadre de la sauvegarde de la mémoire nationale, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs pour la célébration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, sous le slogan +Un message aux générations+. Un programme riche et varié en activités a été élaboré pour la célébration de cette date historique, avec l'objectif de mettre en exergue la dimension nationale et humaine de la Révolution algérienne. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les préparatifs pour la 7ème édition

du festival international du tourisme saharien, prévue du 4 au 6 décembre 2025 à Timimoune, sous le slogan +La perle du désert algérien : l'oasis rouge, Timimoune+. Cet évènement a pour objectif de promouvoir le tourisme dans le Sahara algérien et de mettre en valeur l'artisanat, la culture et les traditions locales. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le système de gestion des déchets et la maîtrise des polluants au niveau national. Cette communication a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la gestion des déchets et renforcer la

gouvernance environnementale, dans le cadre de la politique nationale de développement durable. S'agissant des déchets spéciaux, plusieurs actions ont été lancées afin de les éliminer progressivement, notamment à travers des programmes de coopération internationale et des opérations de traitement financées sur ressources nationales. A cet effet, le Gouvernement a mis en place un plan d'action intersectoriel dans le but d'améliorer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets, tout en renforçant la coopération avec les collectivités locales et les partenaires institutionnels".

Journée nationale de l'émigration

Message du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, dont voici la traduction APS : "Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messenger, Chères concitoyennes, chers concitoyens, Le 17 octobre, nous ravivons le souvenir d'une journée gravée dans la mémoire nationale, témoignant de l'engagement des émigrés algériens en faveur de la glorieuse Révolution de libération, qui, après sept années de lutte armée, s'était érigée en épopée d'émancipation, une épopée qui a drainé, par l'ampleur et la résonance de son élan révolutionnaire, le soutien des peuples épris de liberté à travers le monde en faveur d'un peuple en lutte, résolu à

infléchir le cours de l'histoire coloniale et à se libérer de son joug et de sa tyrannie, au prix de lourds sacrifices. L'étau qui se resserrait sur un colonisateur cerné par la légitimité de la lutte et la justesse de la cause, le plongea, à cette étape de l'Histoire, dans l'hystérie, lorsque la police parisienne, sous les ordres du préfet de police de l'époque Maurice Papon, imposa un couvre-feu arbitraire aux membres de la communauté algérienne. Son arrogance le précipita dans l'abîme du crime et de la répression sauvage, s'attaquant à des foules pacifiques sorties manifester, ce qui se solda par un bilan tragique, avec des manifestants qui furent noyés dans la Seine et d'autres brutalisés, torturés et transférés dans des camps. Le souvenir de ces sacrifices consentis par les enfants de la communauté demeure à jamais gravé

dans les esprits. En cette halte annuelle où nous nous remémorons le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, je me recueille avec vous à la mémoire de la génération de militants nationaux à l'étranger durant la glorieuse guerre de libération nationale qui nous ont quittés, et à la mémoire des valeureux martyrs, tout en adressant mes salutations aux enfants de notre communauté nationale à travers le monde, qui portent l'amour et la fidélité à l'Algérie dans leur cœur, et qui honorent leur engagement en participant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, mus par la volonté de prendre part au processus de renouveau national et d'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le brave peuple algérien. Vive l'Algérie Gloire et éternité à nos valeureux martyrs".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

On rêve d'un transport public moderne

«Tous nos rêves peuvent devenir réalité, encore faut-il avoir le courage de les poursuivre.»
Walt Disney

Chaque algérien rêve d'un transport public dont la qualité de la prestation répondrait à ses attentes ...Et !!!, heureusement, que le rêve n'est pas prohibé. Il rêve, parce qu'il n'a pas d'autres moyens pour changer une réalité odieuse que de rêver et rêver à satiété. La dégradation du secteur des transports publics ne touche pas uniquement la qualité décevante du matériel en usage qui est généralement bon pour être installé et exposé dans un musée des transports. Ça fait déjà des années que les pouvoirs publics avaient interdit toutes les opérations d'importation de véhicules destinés au transport public: tous genres de bus et d'autocars destinés à assurer les services des lignes urbaines, suburbaines, ainsi que les lignes assurant les longs trajets inter wilayas. Nous n'avons malheureusement pas pu connaître «les secrets professionnels» de cette opposition administrative à l'importation de véhicules destinés aux transports publics absolument nécessaires pour la vie des citoyens. Les bus délabrés toujours en activité, tiennent le coup, bon gré, malgré, grâce -je le crois sincèrement- à une providence Divine. Pire que ça ! Ce matériel, en principe réformé, participe activement à la décadence du paysage urbain des villes algériennes. Nous ressemblons à ces pays pauvres qui achètent de chez les pays développés un matériel d'occasion, semi-réformés afin de le remettre en activité et cela avec toutes les conséquences graves qu'elles pourraient générer. Mais, attention !!, il faudrait se mettre à l'évidence que l'Algérie, jusqu'à preuve du contraire, n'est pas un pays pauvre.. L'Algérie n'est pas aussi pauvre pour laisser rouler et transporter des citoyens dans des bus délabrés. Le nombre d'accidents de bus qui surviennent à cause de la non-conformité aux normes est revu à la hausse. Le nombre de victimes ne fait du coup, qu'augmenter... Nous avons dans la chronique du précédent numéro, assez dit sur l'environnement urbain et la nécessité de s'en occuper avec plus d'abnégation et de sérieux. Nous tournons autour de la bouffetance, des prix et de la qualité des produits de consommation et des choses de la table...cette situation nous a fait oublier ce que c'est un environnement urbain magnifique, ce que c'est l'attrait d'un quartier ou d'une cité dont la beauté et l'harmonie architecturale sont admirablement appréciée.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Alerte, des bactéries impossibles à soigner?

Les bactéries nous échappent. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) tire la sonnette d'alarme : la résistance aux antibiotiques s'accélère dans le monde entier, menaçant de rendre nos médicaments inefficaces. Selon son dernier rapport, basé sur les données du Global Antimicrobial Resistance and Use Surveillance System, une infection bactérienne sur six était déjà résistante aux traitements en 2023. Entre 2018 et 2023, la résistance a augmenté dans plus de 40 % des combinaisons agent pathogène-antibiotique, avec une hausse annuelle moyenne comprise entre 5 et 15 %. Les bactéries à Gram négatif, comme *Escherichia coli* et *Klebsiella pneumoniae*, figurent parmi les plus dangereuses. Responsables d'infections urinaires, digestives ou sanguines, elles deviennent de plus en plus difficiles à éradiquer : 40 % des souches d'*E. coli* et 55 % de *K. pneumoniae* résistent désormais aux céphalosporines de troisième génération, les traitements de référence. En Afrique, la résistance dépasse parfois 70 %. Des chiffres alarmants, car ces infections peuvent rapidement provoquer un sepsis, une défaillance viscérale, voire la mort. Cette crise mondiale touche plus durement les pays où les systèmes de santé manquent de moyens pour diagnostiquer et surveiller les infections. « Alors que la résistance continue de progresser, nous manquons d'options thérapeutiques et mettons des vies en danger », alerte Yvan Hutin, chef du département Résistance aux antimicrobiens à l'OMS. Pour Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, « la résistance aux antimicrobiens va plus vite que les progrès de la médecine moderne et menace la santé des familles dans le monde entier. Il appelle à un usage plus responsable des antibiotiques et à un meilleur accès aux médicaments, aux diagnostics fiables et aux vaccins. L'OMS plaide enfin pour le renforcement des systèmes de laboratoire et le développement de nouveaux antibiotiques et tests rapides. Sans réaction rapide et coordonnée, préviennent les experts, le monde pourrait bientôt entrer dans une ère post-antibiotique — où une simple infection ou coupure pourrait redevenir mortelle.

Ministre de la Poste et des Télécommunications

Priorité à la modernisation et la promotion des services

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que la modernisation de l'entreprise Algérie Poste (AP) comptait parmi les principales priorités du secteur, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. M. Zerrouki a présidé, jeudi, une réunion consacrée au débat des perspectives de modernisation d'Algérie Poste et de promotion de ses services, en présence de la Directrice générale de l'entreprise, Chiraz Bechiri, ajoute la même source. La rencontre a porté sur une série d'axes stratégiques visant "à moderniser les services d'Algérie Poste et à renforcer sa performance en adéquation avec les transformations numériques et en réponse aux aspirations des citoyens", précise le document. La réunion a permis également de passer en revue l'état de l'infrastructure de l'entreprise et des programmes d'élargissement du réseau postal et d'investissement pour son développement, en phase avec les projets prévus, à travers les différentes wilayas du pays pour un véritable rapprochement du service public du citoyen". Il a été question, en outre, de "reclasser les bureaux de poste selon de nouvelles normes, tenant compte du volume d'activité et de la nature des services fournis et de la création de nouveaux postes d'emploi pour renforcer la ressource humaine". A cet effet, le ministre a souligné, l'importance de renforcer les guichets automatiques et de maintenir le rythme de leur opérationnalité, afin d'assurer un service dans les meilleures conditions et de garantir la disponibilité permanente et régulière de la liquidité au niveau des bureaux de poste".

Selon le Gouverneur de la Banque d'Algérie

Incertitude des perspectives économiques mondiales

Par Nadira FOUDAD

Les perspectives économiques mondiales demeurent incertaines, avec des risques baissiers sur la croissance mondiale selon les propos du Gouverneur de la Banque d'Algérie. Par rapport à une évaluation de la résilience de l'Algérie face aux crises successives internationales, Salah Eddine Taleb et en marge de sa participation aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale à Washington, reste sceptique par rapport à l'économie mondiale et algérienne. Vu la nature de l'inflation et le niveau du taux directeur, la Banque d'Algérie a préféré maintenir le taux directeur inchangé à 3% pour renforcer la capacité des banques à financer l'économie. Par la suite, le taux d'inflation global, en moyenne annuelle, a sensiblement décéléré pour atteindre 2,66 % (-1,19 % en glissement annuel) en août 2025 après avoir enregistré un pic de 9,48 % en août 2022 (10,82 % en glissement annuel). La signature et la promulgation de plusieurs textes réglementaires qui stimulent la digitalisation des moyens de paiement, et le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement, apportent les principes généraux en termes de constitution et d'agrément. En effet, dans un entretien accordé à l'agence nationale, il rétorque que l'économie mondiale a connu une succession de crises durant ces dernières années, notamment la pandémie covid-19, les tensions géopolitiques croissantes, la volatilité des prix des matières premières, particulièrement énergétiques et alimentaires, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées. Dans ce contexte, poursuit l'orateur, l'Algérie a fait preuve d'une forte résilience avec une croissance économique soutenue notamment hors hydrocarbures, un niveau des réserves de change plus que confortable, un endettement extérieur quasi inexistant, une inflation en net recul et une place bancaire robuste qui, faut-il le signaler, a résisté aux chocs qui se sont succédés ces dernières années. Selon lui, La Banque d'Algérie qu'il dirige, reste attentive aux évolutions économiques nationales et internationales à ajuster l'orientation de sa politique monétaire en fonction de l'évolution de l'inflation dans le but d'assurer la stabilité des prix. Or, la Banque d'Algérie a procédé à l'abaissement de son taux directeur à deux reprises, en mars 2020 puis en avril 2020, pour le porter de 3,50% à 3% dans l'objectif de maintenir, voire d'accroître, les capacités de financement du secteur économique par les banques commerciales. A mesure que les effets de la crise sanitaire s'atténuaient, une normalisation progressive de la conduite de la politique monétaire et prudentielle post-covid a été entamée en mars 2022 par la fin de l'allègement exceptionnel des normes prudentielles en termes de seuils minimum du coefficient de liquidité et de l'obligation de constitution du coussin de sécurité applicables aux banques et aux établissements financiers. Dans un contexte d'indicateurs extérieurs robustes tel qu'une balance des paiements excédentaires et un niveau confortable des réserves de change, la Banque d'Algérie a utilisé la marge de manœuvre existante en appréciant le Dinar Algérien, ce qui a contribué à atténuer l'effet de l'inflation importée en même temps que le faible endettement extérieur de notre économie a prémuni l'Algérie de l'impact de la hausse des taux d'intérêts à l'international. Cette tendance baissière de l'inflation enregistrée durant plusieurs mois, atteignant un niveau inférieur à celui de l'objectif de la politique monétaire, a constitué la première motivation du Conseil monétaire et bancaire pour abaisser le taux directeur de 0,25 % et le fixer à 2,75 % en vue d'accroître la capacité du système bancaire à financer l'économie. Pour ce qui est des paiements, la promulgation de la Loi monétaire et bancaire

fait partie des grandes réformes bancaires que le pays a connues depuis des décennies. Sa promulgation qui a abrogé l'ordonnance N 03-11 relative à la monnaie et au crédit, s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans lesquelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes ainsi que les enjeux techniques et technologiques à même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologies et l'innovation d'une manière générale. Ainsi, la Loi a prévu dans ses dispositions, l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national à savoir les Prestataires de Services de Paiement (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques islamiques et les banques d'affaires, sans oublier l'introduction de la notion de Monnaie Numérique de Banque Centrale, conclut-il dans cet entretien à l'APS par rappeler que cet arsenal juridique dont la conception, l'élaboration et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens ainsi que les évolutions technologiques. Les efforts déployés par l'Algérie ont été salués par les évaluateurs du joint group (ICRG), une reconnaissance des progrès réalisés qui constitue un bon présage pour une sortie rapide de notre pays de la liste des pays sous surveillance renforcée du GAFI. Le secteur bancaire constitue le segment d'activité le plus réglementé de la sphère économique. Il obéit à des règles normatives strictes et évolutives, couvrant aussi bien les volets prudentiels, de contrôle interne, comptable et de contrôle des changes, qui constituent la base raisonnable à même de le prémunir contre les risques notamment, de contrepartie, opérationnels et de change.

Projet de loi de finances

Une croissance économique de 4,1% projetée pour 2026

La croissance économique de l'Algérie devrait s'établir à 4,1% en 2026 et 4,4% en 2027, selon les prévisions du Projet de loi de finances 2026, en prenant en considération l'évolution du contexte national et international, notamment les performances attendues des secteurs hors hydrocarbures. Conformément à la tendance générale de l'économie nationale, le produit intérieur brut devrait se situer en valeur courante à 41.878,3 milliards DA en 2026, passant à 45.018,4 milliards DA en 2027 puis 48.395,7 milliards DA en 2028, selon les chiffres du PLF 2026, présenté mardi par le ministre des Finances devant la Commission des Finances et du budget de l'APN, et prévoyant un taux de croissance de 4,5% en 2028. Le PIB hors hydrocarbures s'établirait, quant à lui, à 36.286,5 milliards DA en 2026, puis 39.578,3 milliards

DA en 2027 avant d'atteindre les 43.117,8 milliards DA en 2028, tandis que la croissance hors hydrocarbures se situerait à 4,9% en 2027 et à 5% respectivement pour 2027 et 2028. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PLF 2026 est établi sur les prévisions pour la période triennale 2026-2028, en se basant sur l'évolution du contexte économique national et international, notamment en matière de l'offre et de la demande en produits d'hydrocarbures. Dans ce contexte, le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est estimé à 60 dollars sur la période 2026-2028, alors que le prix du marché du baril est fixé à 70 dollars. Sur le plan de l'activité économique nationale, le PLF s'attend à la poursuite de sa dynamique positive sur la période 2026-2028, principalement portée par les performances attendues des secteurs hors hydrocarbures.

Il s'agit du secteur agricole dont le taux de croissance devrait atteindre 5,4 % sur la période 2026-2028, porté par les investissements en cours et l'amélioration de la production, notamment celle des céréales, qui passerait de 44 millions de quintaux en 2026 à 62 millions en 2028. Cette progression reflète, selon le projet de loi, les effets attendus des réformes engagées, en particulier le développement de filières stratégiques, telles que la céréaliculture, la production laitière et les viandes rouges. Le secteur industriel, pour sa part, devrait enregistrer une croissance de 6,2% en volume sur la même période, alors que la croissance du secteur de la construction serait de 5,1%, portée par "la relance des investissements et la poursuite de la réalisation des objectifs stratégiques en matière de logement".

Dossier électronique du patient Un objectif à atteindre avant la fin de l'année 2025

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné l'importance de la mise en œuvre du "dossier électronique du patient", qui constitue un axe central du processus de transformation numérique du secteur et l'un de ses principaux objectifs à atteindre avant la fin de l'année en cours, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de l'ouverture d'une réunion sur "la numérisation du dossier électronique du patient", qu'il a coprésidée, jeudi, avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, le ministre de la Santé a précisé que ce projet permettra d'"uniformiser

les données médicales et d'éviter la répétition des examens et des analyses", tout en contribuant à "améliorer le suivi des patients, à réduire les délais, à optimiser les ressources et à renforcer les méthodes de gestion et la coordination entre les différentes structures de santé". M. Ait Messaoudene a également mis en avant l'importance capitale du "numéro d'identification national du patient", en tant qu'"outil stratégique garantissant la précision et l'intégrité des données à travers les réseaux de santé". Ces mécanismes modernes constituent, a-t-il ajouté, "un pilier essentiel pour la mise en place d'un système de santé effica-

ce, fondé sur une gestion intelligente et transparente, assurant la disponibilité des médicaments et une meilleure prise en charge des patients". Soulignant que l'Etat "a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour garantir la transition effective vers un système de santé numérique intégré", M. Ait Messaoudene a appelé à "une exploitation optimale de ces moyens afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients dans les différents établissements". Il a estimé que "l'aboutissement du projet de numérisation constitue une réussite pour l'ensemble du système de santé".

Algérie Poste

Le concours de recrutement avant la fin du mois

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, jeudi à Alger, que le concours de recrutement d'Algérie Poste (AP) "sera organisé avant la fin du mois d'octobre courant". Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, consacrée aux questions orales à plusieurs membres du Gouvernement, M. Zerrouki a précisé que le concours de recrutement d'Algérie Poste "sera organisé avant la fin de ce mois-ci (octobre)", ajoutant que "toutes les conditions ont été réunies pour organiser un concours aux normes re-

quises". A une question sur la couverture du réseau de téléphonie mobile de certains axes routiers dans le Sud du pays, le ministre a affirmé que "la couverture du réseau de téléphonie fixe et mobile figure parmi les priorités du secteur dans le cadre de la feuille de route issue des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". A cet égard, il a évoqué la tenue de "plusieurs réunions d'évaluation périodiques avec les opérateurs de téléphonie mobile, afin de suivre les progrès réalisés dans le domaine de la couverture des routes, en tant que levier économique facilitant les déplacements et les transactions, fac-

teur social favorisant l'établissement de contacts et l'interconnexion des régions, et un moyen de protection des citoyens". Répondant à une question relative à l'action syndicale dans le secteur, M. Zerrouki a souligné l'importance de "consacrer la culture du dialogue social et de protéger les droits professionnels des fonctionnaires et travailleurs, conformément à la Constitution algérienne", ajoutant que les entreprises du secteur "veillent à assurer les conditions nécessaires à la création de syndicats à leur niveau, car constituant un outil pratique pour renforcer le dialogue dans la gestion des relations de travail et soutenir la stabilité sociale".

Fléau mondial des maladies neurologiques

L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lance un appel urgent à une action mondiale face à l'augmentation alarmante des pathologies neurologiques, qui constituent désormais la première cause de mauvaise santé et de handicap dans le monde. Ces troubles, allant de l'AVC à la maladie d'Alzheimer, affectent plus de trois milliards de personnes, soit plus de 40 % de la population mondiale, et sont responsables de plus de 11 millions de décès chaque année. Dans un récent rapport, l'agence onusienne souligne une hausse de 18 % du nombre de cas de handicap, de maladie et de décès prématurés liés aux troubles neurologiques depuis 1990. Parmi les 10 affections les plus impactantes en 2021 figuraient les accidents vasculaires cérébraux (AVC), la migraine, la démence, la méningite et l'épilepsie. L'OMS met en lumière de profondes inégalités dans la lutte contre ces maladies. Des obstacles financiers, sociaux et structurels entravent l'accès aux soins pour de nombreuses populations. La stigmatisation et les préjugés persistants dissuadent également de nombreuses personnes de chercher de l'aide. L'un des constats les plus frappants est l'immense fossé entre les pays riches

et les pays pauvres. Ces derniers, qui supportent plus de 80 % de la charge de mortalité et de morbidité neurologique, disposent de ressources humaines dérisoires, avec un nombre de neurologues par habitant jusqu'à 80 fois inférieur à celui des pays à revenu élevé. Face à cette crise, l'OMS exhorte la communauté internationale à « donner la priorité à la santé cérébrale ». En 2022, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté un plan d'action mondial intersectoriel sur l'épilepsie et les autres troubles neurologiques (IGAP) pour la période 2022-2031. Ce plan vise à renforcer les politiques

publiques, à améliorer le diagnostic et le traitement, et à promouvoir la recherche et la prévention dans ce domaine. Cependant, les efforts restent insuffisants. Seuls 63 pays disposent d'une politique nationale dédiée et à peine 34 ont alloué un financement spécifique. Le sous-financement chronique de la recherche, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu, demeure un frein majeur à l'élaboration de réponses efficaces. L'appel de l'OMS vise à mobiliser les gouvernements et les partenaires mondiaux pour une réponse coordonnée et équitable à ce défi de santé publique majeur.

Gendarmerie nationale

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue à Alger

Les éléments de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus (Alger), ont procédé au démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de substances psychotropes, et à la saisie de plus de 5500 comprimés psychotropes, indique, vendredi, un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, notamment le trafic de drogue et de psychotropes, «les éléments de la brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus ont procédé au dé-

mantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de substances psychotropes, à l'arrestation de deux (2) individus, et à la saisie de 5692 comprimés psychotropes, en plus d'une moto». Cette opération a été menée «sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade, selon lesquelles des individus s'adonnaient au trafic de substances psychotropes dans des quartiers de la commune des Eucalyptus», ajoute le communiqué. «Après exploitation des renseignements et intensification des investigations, les éléments de la brigade

ont pu identifier les suspects et leur lieu d'activité, avant de mettre en place un plan sécuritaire bien ficelé pour suivre les membres du réseau et intercepter leurs mouvements». L'opération s'est soldée par «l'arrestation de deux individus, et la saisie de 5692 comprimés psychotropes de type Prégabaline, ainsi que d'une moto utilisée pour le transport et le trafic». «Les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes, dès parachèvement des procédures légales», conclut la même source.

Birtouta (Alger) Démantèlement d'une bande pour agression d'une personne

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont démantelé une bande ayant agressé une personne dans un quartier de la commune de Birtouta (Alger), suite à la diffusion d'une vidéo de cet acte criminel sur les réseaux sociaux, a indiqué, vendredi, un communiqué des mêmes services. Les faits remontent à "l'agression et au vol dont a été victime une personne par trois individus, après avoir été piégé par l'un d'eux qui avait sollicité une course via une application mobile", a précisé la même source. A la suite de cet acte, les services de la Gendarmerie nationale ont "activé les dispositifs de renseignement et intensifié les investigations, à travers l'exploitation de la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux documentant cette agression". L'opération a permis d'identifier les suspects, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place et s'est soldé par la localisation et l'arrestation des mis en cause en un temps record, selon la même source. "Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République territorialement compétent", conclut le communiqué.

Wilaya d'Alger

Arrestation d'un suspect pour outrage à un corps constitué via les réseaux sociaux

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu, repris de justice, pour outrage à un corps constitué via les réseaux sociaux, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciaire de la circonscription administrative d'El Harrach, ont procédé, au cours de cette semaine, à l'arrestation d'un individu, repris de justice, pour outrage à un corps constitué via les réseaux sociaux", ajoute le texte. "Cette affaire a été déclenchée suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo montrant une personne proférant des propos injurieux et se livrant à des gestes répréhensibles à l'encontre d'un corps constitué", précise la même source, poursuivant qu'"en coordination avec le parquet territorialement compétent, la police judiciaire a entamé les investigations nécessaires ayant permis l'identification du suspect et son arrestation". Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conformément au dossier de procédure pénale, conclut le communiqué.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و المدينة و التنمية العمرانية
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
بوسان الترابية و التسيير الحضري ولاية MOSTAGANEM
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N° : 099 327010248632

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 119 /2025
QUATRIEME AVIS APRES INFRUCTUOSITE

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD DU RAR 30/800 LPL TR 2024 OULED BOUGHALEM Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes

1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux (02) et plus (pour les entreprises et le chef de fil en cas de groupement) en :

a) Activité principale bâtiment

b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique

2- Avoir réalisé un projet de la catégorie « B » ou plus, ou trois projets de la catégorie « A » justifié par des attestations de bonne exécution .

3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2021-2022-2023 supérieur ou égale à 30.000.000.00 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2025»
la Réalisation en TCE y compris VRD DU RAR 30/800 LPL TR 2024 OULED BOUGHALEM Wilaya de Mostaganem
«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint). renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années 2021-2022-2023 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signataire (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévisions juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité, du soumissionnaire et les membres groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2023, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphée et signée.

Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.

Planning d'exécution des travaux .

Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.

- Le délai de préparation des offres est fixe à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamec
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 12 H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance D'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres a compté de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013764 19.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Environnement et qualité de La vie

wilaya de Bechar

Direction de l'environnement de la wilaya de Bechar

NIF: 099608019083608

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 15 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Bechar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participé a l' Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/DEWB/25 relatif à « Réalisation d'un schéma directeur de la gestion des déchets ménagers et assimilés wilaya de Bechar» lancé le 26/08/2025 dans les quotidiens " 90 Dakika " en langue nationale et "le carrefour d'algerie" en langue étrangère , qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financières, conformément aux critères prévus dans le chaire des charges il a été décidé ce qui suit:

LOT	Bureau d'études	NIF	Note technique	Montant après vérification en TTC en DA	Délai	obs.
LOT N°01	AEEC abderahim Boualem route du stade, premier étage, commune de Boudouaou ; wilaya de Boumerdes	NIF 171160403039119	35	4.998.000,00	150 jours	Mieux disant
LOT N°02	EURL BECOGIS N°3 Coopérative immobilière AL-Marjan, wilaya de Bordj Bouarrerdj	NIF 002234046666014	40	3.570.000,00	70 jours	Mieux disant
LOT N°03	SARL CEERI Ain Moro , Bloc 329, wilaya de sétif	NIF 002019009413363	30	2.800.000,00	90 jours	Mieux disant

conformément à l'Article 82 du décret présidentiel N° 247/15 du 15 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics sus indiqué, les soumissionnaires, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours , auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Bechar.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013742 19.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA D'EL-HMADNA

COMMUNE D'EL-HMADNA

NIF : 0984 4807 51401 26

APCELHMADNA @ Gmail .com

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. , Le président de l'APC D'EL-HMADNA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°:04/2025 paru dans le quotidien en arabe [الشباب] en date du 15/09/2025, et le quotidien en français [LE CARREFOUR D'ALGERIE] en date du 16/09/ 2025 relatif à l'opération:

- Entretien de la route reliant la route communale à Douar el Medadha et Douar el Attaba, sur une distance de 1.5 km

Qu après évaluation de l'offre financière le projet est attribué provisoirement comme suite :

Intitule du projet	Entrepreneur	NIF	Montant après vérification (TTC)	délai de réalisation	Critères de choix
Entretien de la route reliant la route communale à Douar el Medadha et Douar el Attaba, sur une distance de 1.5 km	SARL FEGHOUL BELDJILA LI	00044801625 8344	19. 666. 416,00 DA	TROIS (03) MOIS	qualifie techniquement + moins disant

✓ Conformément à dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Pour les autres soumissionnaires, le service Contractant est tenu d'inviter, dans le même avis, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses Services (secrétariat générale), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans les journaux.

✓ Conformément à dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le maître d'ouvrage peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès de la commission communale des marchés de l'APC D'EL-H'MADNA dans les journaux .

Le Président De L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013642 19.10.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

NIF 411014000045009

AVIS DE CORRECTION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE ouvert N° 11/2025 du 22/06/2025

Conformément à l'article N° 65 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouverture de piste agricole périmètre tiloula qui a été publiés en deux journaux le CARFOUR D'ALGERIE et MENBAR EL KORAA en date du 29/07/2025, il a été constaté qu'il y avait une erreur dans les numéros des deux lots (lot N°01 et lot N° 02) dans l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre en conséquence la correction à été effectuée selon le tableau suivant :

N° DE LOT	INTITULE DE LOT	Impact	ENTRPRISE	NOTE	MONTANT	OBS
01	Ouverture de piste sur 8,50 km	Tiloula	EURL GUERINIK ABDRAHMENE	69	8.869.665,00	Moins disant
02	Ouverture de piste sur 7,5 km		EPTRC BOUABACHE ABDELKARIM	70	9.326.625,00	Moins disant

Les soumissionnaires qui constatent cette attribution, peuvent introduire leurs recours, dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{re} parution dans la presse auprès la commission d'ouverture et de jugement des offres de la direction des services agricole de la wilaya de Naama.

LE DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013724 19.10.2025

Etablissements de jeunesse

Hidaoui supervise le lancement de la plateforme numérique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé, jeudi à Oran, le lancement de la plateforme numérique dédiée aux établissements de jeunesse, dans le cadre du programme de numérisation du secteur, en phase avec la transformation numérique que connaît l'Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de cette opération, organisée en marge de la première université thématique des cadres du secteur de la jeunesse, le ministre a expliqué que cette plateforme numérique permet la gestion des établissements de jeunesse, dans les volets liés à l'adhésion des jeunes, la gestion de ces structures et les différentes missions qui leur sont assignées. Il a ajouté que cette plateforme constitue un espace numérique unifié reliant les établissements de jeunesse à travers le territoire national. Elle permettra aux jeunes de suivre l'ensemble des programmes, activités et événements élaborés par le secteur. M. Hidaoui a également annoncé qu'une nouvelle approche allait être adoptée par le ministère, consistant à réviser les horaires d'ouverture des établissements de jeunesse, en les prolongeant jusqu'à 22h ou 23h en hiver, et au-delà de 23h en été, afin de mieux répondre aux attentes des jeunes. Par

ailleurs, ces établissements seront renforcés, dès cette saison, par l'introduction d'activités modernes telles que la robotique, le calcul mental, des activités récréatives diversifiées, ainsi que la création de clubs spécialisés dans la création de contenu, l'environnement, le volontariat et autres domaines susceptibles d'attirer les jeunes. Le ministre a également annoncé le lancement d'un nouveau programme baptisé «Encadrement des jeunes leaders», à travers lequel 1.000 jeunes seront sélectionnés à l'échelle nationale pour bénéficier d'une formation et d'un accompagnement visant à développer leurs compétences et capacités. Cela permettra de créer 1.000 initiatives dans les établissements de jeunesse, portées par ces jeunes leaders. Dans son allocution à l'université thématique, ouverte sous le slogan: «Un établissement de jeunesse attractif... pour construire le leadership», M. Hidaoui a évoqué la nouvelle stratégie du secteur visant à attirer et encadrer les jeunes, en mettant en lumière certaines mesures adoptées par le ministère, telles que la création d'une direction centrale dédiée à la planification et à la prise en charge des préoccupations des jeunes, ainsi que la révision du registre des activités pour le rendre plus moderne et diversifié, au bénéfice de cette frange de la société.

Cet événement, qui regroupe plus de 500 participants issus d'établissements de jeunesse à travers le pays, vise à expliquer les nouvelles orientations du secteur, qui reposent désormais sur un plan d'action spécifique à chaque établissement, fondé sur une logique de résultats basés sur des objectifs, a précisé le ministre. Il a souligné que les colonies de vacances de l'été dernier ont connu un grand succès, grâce à la mise en œuvre de la numérisation et à un programme solide. «A travers cette université d'automne, nous aspirons à ce que les établissements de jeunesse deviennent plus attractifs, offrant aux jeunes les activités qui les passionnent, notamment avec le lancement imminent de la nouvelle saison d'animation », a conclu le ministre. La cérémonie d'ouverture de cette université a été marquée par la diffusion d'un spot promotionnel sur les activités du secteur de la jeunesse, ainsi que par l'animation d'un panel sur le thème: «Transformation institutionnelle et autonomisation des jeunes: vers un nouveau leadership pour un secteur attractif », et une présentation détaillée de la plateforme numérique des établissements de jeunesse. Les travaux de cette manifestation se poursuivront pendant deux jours, à travers l'organisation d'ateliers de travail au niveau du Village méditerranéen d'Oran.

Baie de Bousfer

Les projets de réalisation du récif artificiel bientôt achevés



Les travaux de réalisation du récif artificiel «ROLL» de la baie de Bousfer, dans la wilaya d'Oran, a atteint un taux d'avancement de 95% et sera bientôt achevé, a indiqué mardi, Amine Chakouri, SG de l'association écologique marine «Barbarous», chargée du projet. Ce projet, mené dans le cadre de la coopération algéro-japonaise, est implanté au niveau de la baie de Bousfer, dans la daïra d'Aïn El-Turck, à une profondeur de 30 mètres, sur une superficie de 10 hectares marins. Une sortie a été organisée, mardi, par la direction locale de la pêche, avec la participation d'un expert de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), pour effectuer une évaluation du projet, a fait savoir la même source, ajoutant que le bilan est «très positif». «Cinq dispositifs de signalisation ont été installés, lors de cette sortie, pour délimiter le périmètre du récif artificiel», a-t-il indiqué, ajoutant qu'une plongée sous-marine effectuée sur le site a révélé une biodiversité marine importante dans cette zone. «Près de 70 espèces de poissons ont été recensées autour du récif, ce qui témoigne de son efficacité à attirer la faune marine et à créer un nouvel écosystème favorable à la reproduction des espèces», a-t-il souligné. Une journée de sensibilisation a été organisée, mercredi au niveau de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, en coordination avec la direction et de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, au profit des professionnels de la pêche, a noté M. Chakouri.

Haï El Yasmine

Baraques sauvages : la honte de nos cités

Par Youcef Chaïbi

Symbole d'un urbanisme moderne, Haï Yasmine, à Bir El Djir, voit son image se détériorer. Des baraques ont été érigées devant plusieurs immeubles, transformant les trottoirs en zones d'encombrement ternissant le décor d'une cité qui se voulait exemplaire. L'anarchie urbaine s'installe peu à peu. Les résidents s'en plaignent depuis des mois.

Ce ne sont plus seulement des étals, ce sont des annexes qui s'installent au ras des murs, envahissent les trottoirs et privent les passants d'un espace jadis clair et dégagé. Le phénomène n'est pas propre à Haï Yasmine: toutes les nouvelles cités connaissent ce phénomène hideux qui défigure nos cités. Ces constructions souvent faites de tôles et de planches, occupent les espaces censés rester ouverts pour la propreté et surtout la sécurité des habitants. Certains riverains s'indignent de ce laisser-aller et dénoncent l'absence de contrôle des services concernés. Outre l'aspect esthétique, ces baraques favorisent l'encombrement, la saleté et parfois même les risques d'incendie. "On ne reconnaît plus notre cité", confie un résident attristé par la dégradation du cadre de vie. De leur côté, les responsables chargés de cette cité semblent impuissants ou laxistes face à cette anarchie grandissante. L'espace urbain conçu pour le confort et l'harmonie,



se transforme en un patchwork disgracieux où l'urbanisme cède la place à l'improvisation. Il est temps que les communes et l'Opgi reprennent la main pour libérer ces lieux et redonner aux cités leurs visages d'antan. Des cités autrefois pleines de vie, se sont aujourd'hui clochardisées, livrées à la saleté, à l'indifférence et à l'absence totale d'entretien. Les façades s'effritent, les es-

caliers sentent l'humidité, les espaces verts sont devenus des dépotoirs. L'image de ces lieux fait mal au cœur. Cette laideur n'est pas seulement le fruit du laisser-aller des habitants mais aussi celui d'une administration qui tolère l'intolérable. Laisser ces baraques s'imposer, c'est accepter la déchéance du paysage urbain et le triomphe du désordre sur la loi.

Hématologie

Des acquis notables dans la prise en charge des cancers du sang en Algérie

Des avancées "notables" ont été réalisées dans la prise en charge des maladies du sang, en particulier les cancers hématologiques, ont souligné, jeudi à Oran, des spécialistes qui ont participé au 21ème Congrès national d'Hématologie, tout en évoquant les défis persistants, notamment dans le domaine des greffes de moelle osseuse. S'exprimant en marge de l'ouverture du de ce 21ème Congrès national d'Hématologie, et de la 11ème Journée des Paramédicaux, le Pr Nekkal Salim, président de la Société algérienne d'hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS), également chef de service d'hématologie au CHU de Beni Messous à Alger, a mis en avant "l'évolution significative" du réseau national des services d'hématologie, passé de moins de cinq structures dans les années 1990 à plus de vingt actuellement réparties à travers le territoire national. Parmi les pathologies concernées, le Pr Nekkal cite les lymphomes de Hodgkin, non hodgkiniens et du manteau, ainsi que les syndromes drépanocytaires, passées de maladies graves avec un pronostic vital engagé à des maladies chroniques qui bénéficient désormais de traitements innovants. S'agissant des défis qu'affronte cette spécialité, le Pr Nekkal a indiqué que la greffe de moelle osseuse et particulièrement l'allogreffe, reste un défi majeur. Si l'autogreffe est pratiquée dans plusieurs services du pays, l'allogreffe, procédure complexe et exigeante, nécessite davantage de centres habilités à la pratiquer.

Relizane - Chlef
Les premières pluies d'automne provoquent des inondations

Les premières précipitations de la saison ont entraîné, ce week-end, des inondations soudaines dans plusieurs quartiers des wilayas de Relizane et Chlef, où les rues se sont rapidement transformées en véritables mares d'eau, perturbant la circulation et suscitant le mécontentement des habitants. Et malgré les campagnes préventives menées par les services concernés pour nettoyer les avaloirs et les canalisations avant l'arrivée de l'hiver, ces premières pluies ont révélé la fragilité du réseau de drainage des eaux pluviales, avec plusieurs points noirs de nouveau submergés, notamment dans les zones urbaines déjà connues pour leur vulnérabilité. À Relizane, plusieurs artères principales, dont la route menant vers le quartier Ben Smih, ont été envahies par les eaux, tandis qu'à Chlef, des accumulations importantes ont été signalées dans plusieurs cités, notamment à Ouled Farès, Oued Sly et Oum Drou, où les habitants ont exprimé leur exaspération face à la répétition de ces scènes à chaque averse. Les services de la Protection civile ont effectué quelques interventions pour évacuer les eaux stagnantes, sans enregistrer de dégâts matériels ni de pertes humaines. Cependant, la situation demeure préoccupante en cas de précipitations plus importantes, soulignant ainsi la faiblesse des infrastructures d'évacuation. Face à ces constats, les autorités locales sont appelées à renforcer les dispositifs techniques et à revoir les points de drainage les plus sensibles, afin d'éviter la répétition des inondations à l'approche de l'hiver.

N. Aymen

Trafic de psychotropes à Relizane Démantèlement d'un réseau et saisie de plus de 13.000 gélules



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de substances psychotropes, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant de la Sûreté de wilaya de Relizane, ont réussi à démanteler un réseau criminel actif dans la vente de psychotropes au centre-ville, et à saisir une importante quantité de gélules ainsi que des armes blanches. Selon un communiqué des services de sécurité, l'opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations précises faisant état d'un groupe d'individus impliqués dans la commercialisation de produits hallucinogènes. Une opération soigneusement planifiée a permis l'interpellation des suspects et la saisie de 13.650 gélules de "Prégabaline 300 mg", en plus de plusieurs armes blanches. Après l'accomplissement des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Relizane, pour possession, stockage et transport de substances psychotropes à des fins de vente, dans le cadre d'un réseau criminel organisé. Une ordonnance de dépôt a été prononcée à leur encontre. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la Sûreté nationale à Relizane pour lutter contre toutes les formes de criminalité notamment le trafic de psychotropes qui menace la sécurité et la stabilité de la société.

N. Aymen

Industrie à Mostaganem
Les femmes universitaires cassent les codes en exerçant des métiers industriels

Par Charef Kassous

Loin de certains clichés stériles de la société, ces dix dernières années, la femme est omniprésente dans le marché du travail notamment dans le secteur industriel. A Mostaganem, la visibilité des jeunes filles universitaires et des dames dans les entreprises industrielles est assez regardable. Aujourd'hui, les instituts supérieurs de l'enseignement et de la formation professionnelle, les facultés au cursus de formations scientifiques et technologiques deviennent des viviers pour l'emploi dans les industries. Le pourcentage de filles universitaires dans les métiers de l'électronique industrielle, l'électronique, la chimie, l'électromécanique, le génie des procédés, l'instrumentalisation, ingénierie en automatisation, en robotique, en contrôle de gestion, etc... est remarquablement chiffrable. A Mostaganem, nous avons un exemple au niveau du Groupe Industriel SB «GISB ELECTRIC», une société de fabrication de matériel électrique et des énergies renouvelables, avec ses 07 filiales, qui devient le plus grand pourvoyeur d'emplois au niveau de la région. Avec un effectif de presque 1.000 employés, 30% sont du sexe féminin. Grâce à une stratégie avant-gardiste, l'entreprise a toujours axé sa vision sur l'ingénierie locale comptant largement sur des jeunes ingénieurs, filles et garçons, issus des universités de la région avec lesquelles elle est partenaire. Parmi les deux cents ingénieurs employés à l'usine, presque la moitié est com-



posée de femmes. Des jeunes diplômées sont présentes dans des ateliers, dans des aires de production, dans les laboratoires de qualité et autres, dans la gestion des magasins, comme superviseuses HSE et même dans le Département recherche et développement où elles exercent aisément un travail indéniablement convaincant. Faut-il souligner qu'il y a dans les sociétés de GISB, une présence du genre qui progresse car ces dites filiales progressent à une vitesse conforme aux attentes préconisées par la récente relance du domaine de l'énergie par le Président Abdelmadjid Tebboune. Depuis 2010, année du lancement de l'activité industrielle à Mesra, de multiples conventions de partenariat avec les établissements formateurs, ont été valorisées surtout par une politique de formation laquelle a conforté le recrutement de jeunes filles, à pourcentage égal, tantôt celles provenant de la ville comme celles du milieu rural. Des filles à la

présence évidente et élégante en tenue de travail. Faut-il rappeler qu'un énorme travail a été accompli avec l'Université et la Formation Professionnelle qui ont permis cette ouverture sur les profils techniques de sexe féminin. Il a été également constaté, à travers le parcours industriel de GISB ELECTRIC, la mixité a solidifié le rendement. Dans un autre contexte qui est celui de la stratégie de création de start-up, il accompagne, parmi un groupe, des jeunes filles porteuses de projets innovants dans de une de ses filiales qui se prénomme NEO FINTEK. La femme a donc mérité une place hégémonique dans des métiers qui étaient du champ masculin, quelques années en arrière. Le Groupe de Mesra a contribué résolument à démystifier l'industrie, désavoué les stéréotypes associés aux métiers de ce secteur et donné aux femmes toutes les cartes pour s'y faire une place prépondérante dans le monde du savoir-faire industriel.

Centre médical spécialisé «SOPREC» (Chlef)
Journée d'étude sur le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose

Par N. Aymen

Dans le cadre des activités du mois d'Octobre Rose, consacré à la sensibilisation au cancer du sein, le centre médical spécialisé du groupe «SOPREC» à Oum Drou (wilaya de Chlef) a organisé une journée d'étude et de sensibilisation dédiée à cette maladie, mettant l'accent sur les méthodes de prévention, de dépistage précoce et de traitement. L'événement a réuni plusieurs médecins et spécialistes, qui ont abordé diverses thématiques liées à la pathologie, notamment les avancées scientifiques récentes, les nouvelles approches thérapeutiques

ainsi que l'importance du dépistage précoce pour améliorer les chances de guérison. Cette rencontre a également permis un échange d'expériences et de savoir-faire entre les professionnels de la santé, contribuant ainsi au développement du secteur médical au niveau de la wilaya. Dans un geste à la fois humaine et solidaire, la société «SOPREC» a lancé, tout au long du mois d'octobre, une campagne de consultations médicales gratuites, ainsi que des examens à moitié prix, -50%, une initiative qui a été largement saluée par les patients et la population locale, notamment en raison de sa dimension sociale et de son soutien aux

personnes à faibles revenus. Cette action s'inscrit dans la démarche citoyenne de «SOPREC» visant à renforcer la culture de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein, tout en contribuant à la promotion de la santé publique dans la wilaya de Chlef.

Tlemcen
Ouverture officielle de l'année judiciaire

Dans le cadre du soutien à l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la consolidation de son rôle essentiel dans l'équilibre de la société, la protection des droits et libertés ainsi que la préservation de la sécurité et de l'ordre public, la cérémonie d'ouverture officielle de l'année judiciaire 2025-2026 s'est tenue ce jeudi au siège de la Cour de Tlemcen. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali, accompagné du P/APW, des autorités locales et sécuritaires, ainsi que des représentants des médias. Étaient également présents le procureur général près la Cour de Tlemcen, le président de la Cour de Tlemcen, ainsi que de nombreux cadres du secteur de la justice et représentants des institutions concernées.

Mohamed AMAMI

Recette municipale de l'Hôpital de Saïda
Plus de 15 milliards détournés
Les couloirs de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda bruisent d'une histoire relative à un détournement de fonds de plus de 15 milliards de centimes, le receveur serait au cœur de cette sombre histoire mise à jour par une commission d'inspection dépêchée par la tutelle, qui a décelé de graves dérives financières et l'enquête est toujours en cours, selon une source hospitalière. Le receveur en question a disparu, nous dit-on. Nous reviendrons sur cette affaire brumeuse en détail, une affaire qui, selon les uns et les autres, porte un sérieux coup à la crédibilité d'une Institution de l'Etat aussi emblématique du service public.

OULD OGBAN

Réhabilitation de la vieille ville de Constantine

Un montant initial de 1,22 milliard de DA alloué au projet

La wilaya de Constantine a alloué une enveloppe financière initiale estimée à 1,22 milliard DA pour lancer la première phase d'un projet stratégique destiné à la réhabilitation de la vieille ville de Constantine pour lui redonner son lustre d'antan, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le projet couvrira les quartiers anciens situés dans le secteur sauvegardé, sur une superficie totale estimée à 83 hectares, et comprenant environ 1 140 bâtisses, dont le quartier de la Casbah qui s'étend sur 19 hectares, soit 22 % de la superficie globale des sites classés comme patrimoine culturel sauvegardé, a précisé la même source. La même source a également ajouté que la préparation des cahiers des charges relatifs aux études techniques du projet, qui vise à la réhabilitation des vieilles bâtisses et à la préservation de l'identité urbaine de cette cité historique, a été entamée. Selon la même source, cette opération revêt une importance capitale de par sa dimension historique et culturelle, nécessitant l'élaboration d'études précises qui seront mises en œuvre par étapes bien dé-



finies. Le projet sera divisé en quatre parties afin de garantir l'efficacité des interventions dans les différents sites concernés, selon les services de la wilaya. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, avait insisté, lors d'une réunion tenue récemment au siège de la wilaya pour la présentation de ce projet, sur le bon choix de bureaux d'études qualifiés et expérimentés dans les opérations de restauration, permettant d'assurer l'équilibre entre la préservation du caractère architectural authentique et

la modernisation de la structure intérieure des bâtisses, et ce, dans le cadre d'une approche alliant authenticité et innovation. Concernant le financement supplémentaire pour l'achèvement du projet, la même source a indiqué qu'il sera inscrit au budget de l'année 2026, dans le cadre d'une vision de développement globale visant à rendre à la vieille ville la place qu'elle mérite en tant que symbole civilisationnel et culturel reflétant l'histoire séculaire de Constantine.

Bordj Bou Arreridj 1,32 milliard de DA pour les travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain

Les services de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont annoncé qu'une enveloppe financière de 1,32 milliards DA a été dégagée pour la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain de Boumergued, situé à la sortie Est de la ville, ainsi que son raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris lundi de sources locales. Les travaux d'aménagement bénéficieront de 770.000 DA alors que le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz dispose-

ra de 550.000 DA. Le pôle de Boumergued qui s'étend sur une superficie de 276 hectares, accueillera plusieurs projets de logement et d'équipements publics dont deux unités de la Sûreté nationale, d'une polyclinique, d'un institut de formation professionnelle spécialisé et d'un château d'eau d'une capacité de 10.000 m3, ont indiqué les mêmes sources. Ce pôle verra la réalisation de 4.000 logements AADL inscrits au titre de l'exercice 2025 et 6.440 autres logements AADL retenus pour l'exercice 2026, en

plus de programmes de logements des différentes formules (public locatif et promotionnel aidé). D'autres projets ont déjà été inscrits, dont quatre établissements scolaires, un hôpital de 240 lits et une structure universitaire, ajoute-t-on. Il a été souligné par ailleurs que l'aire forestière mitoyenne du site sera préservée afin de constituer une source de détente pour les habitants dans le cadre d'une vision intégrée prenant en compte la qualité de la vie et le souci de développement urbain durable. (Rédaction)

M'sila Hamlaoui souligne l'importance du rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a souligné jeudi depuis la wilaya de déléguée de Bou-Saâda (M'sila) "l'importance du rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire et la défense des principes et des valeurs nationales". Dans son allocution lors d'une rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile à l'amphithéâtre de l'INSP de Bou-Saâda, Hamlaoui a considéré que le rôle véritable de la société civile est de tirer fierté de l'histoire de la glorieuse Révolution algérienne et de préserver sa mémoire dont les manifestations du 17 octobre 1961. L'intervenante a évoqué les sacrifices des algériens descendus dans les rues de Paris (France) pour des manifestations pacifiques qui avaient été réprimés sauvagement, affirmant que "le crime de la Seine restera un témoin vivant de la grandeur de la cause algérienne et de l'horreur du colonialis-



me et de ses crimes imprescriptibles". Hamlaoui a également souligné que "l'orientation de la société civile vers l'action positive et constructive et l'expression de sa fierté de la mémoire nationale ne constituent point un choix mais un impératif national, notamment à l'heure des transformations régionales et internationales accélérées qui nous imposent de serrer les rangs et

de fortifier le front intérieur". Elle a également réitéré l'affirmation que "ces rencontres sont l'expression sincères de la conviction en l'importance de l'écoute du pouls de la société et de l'adhésion directe des acteurs sociaux conformément à la vision de l'Observatoire qui œuvre à consolider le principe de l'action de terrain efficace et utile".

Travaux publics Réunion sur le suivi du projet de la pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion de travail consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des instructions données lors de ses dernières visites de terrain au sujet du projet de la pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en présence de cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA), ainsi que des représentants des entreprises de réalisation nationales et étrangères et du bureau d'études, a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et sur les mesures prises afin d'accélérer la réalisation de ce projet long de 110 km, traversant les wilayas de Jijel, Mila et Sétif, précise la même source. M. Djellaoui a, à cette occasion, suivi un exposé sur l'état d'avancement des travaux, les entreprises de réalisation s'étant engagées à livrer le projet par étapes, selon un calendrier de travail tenant compte des délais d'exécution et prévoyant la levée des obstacles en coordination avec les différents intervenants. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur le strict respect du calendrier fixé, appelant à conjuguer les efforts sur le terrain et à renforcer la coordination entre toutes les parties, afin de garantir la livraison du projet dans les délais impartis et avec le niveau de qualité exigé. Il a également ordonné aux structures centrales du ministère d'identifier et de résoudre immédiatement les contraintes rencontrées sur le terrain, en collaboration avec les autorités locales, afin de maintenir le rythme des travaux.

Jijel Lancement des travaux de réalisation de 1500 logements publics locatifs



Les travaux de réalisation de 1500 logements publics locatifs ont été lancés à travers la wilaya de Jijel, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ces logements constituent le quota de cette formule de logement accordé à la wilaya de Jijel au titre de l'exercice 2025, selon la même source qui a souligné que le lancement de leurs travaux traduit le souci des autorités locales de concrétiser les divers programmes de logement retenus pour la wilaya dans leurs délais. Ce quota réparti sur 20 communes a été domicilié et ses travaux engagés par 30 entreprises de réalisation et 20 bureaux d'étude, ont précisé les mêmes services. Les délais de réalisation varient en fonction du nombre de logements et du relief du site, a indiqué la même source qui a précisé que la réception d'un premier lot de 150 logements est prévue au cours du premier trimestre 2026 et celle d'un autre lot de 930 unités au second trimestre, tandis que les 420 autres unités restant seront livrées au troisième trimestre de la même année conformément aux délais contractuels. Les services de la wilaya ont fait état également de l'octroi de plus de 170 millions DA pour la réhabilitation (gros travaux d'entretien) de 90 logements d'immeubles de logements publics locatifs des communes de Jijel, Taher, Selma Benziada et Bordj T'har dont les travaux devront être achevés « vers la fin du trimestre en cours ».

Inauguration de l'année judiciaire 2025/2026



L'inauguration officielle de l'année judiciaire 2025-2026 a eu lieu ce jeudi à la Cour de justice de Sidi Bel Abbès, marquant un jalon dans la trajectoire de modernisation du système judiciaire algérien. La cérémonie, empreinte de solennité, a réuni un parterre de hautes autorités civiles et militaires, ainsi que l'ensemble du corps des magistrats des quatre tribunaux de la wilaya, signalant l'engagement collectif dans l'évolution du secteur. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Cour, Mme Mehamdi Didouna, a articulé l'orientation stratégique du système judiciaire : l'accélération de la transformation numérique mettant en lumière les progrès substantiels réalisés dans l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ces avancées ne sont pas de simples évolutions techniques ; elles constituent, selon ses termes, un levier fondamental pour faciliter l'accès à la justice pour le citoyen et optimiser la gestion administrative et judiciaire, gage d'une meilleure célérité et efficacité. A cet effet, le bilan de l'année judiciaire écoulée (2024/2025) présenté par la présidente Didouna témoigne d'une performance significative dans le traitement des dossiers, illustrant la capacité du système à absorber et à juger un volume important d'affaires avec pour les affaires criminelles au niveau de la Cour 132 affaires enregistrées dont 128 traitées représentant un taux de règlement de 96,97%, pour les affaires criminelles en appel avec 106 affaires enregistrées dont 102 affaires traitées et pour les affaires délictuelles sur un ensemble d'affaires enregistrées de 8360 pas moins de 7590 ont été traitées représentant un taux de règlement de 90,97.

Ces taux de règlement, notamment celui de près de 97 % pour les affaires criminelles en première instance, témoignent d'une efficacité élevée et de la diligence du corps judiciaire dans l'administration de la justice pénale. De son côté, le procureur général, Nahdjaoui Djamel, a souligné l'évolution continue du cadre législatif et du système judiciaire algérien. Cette dynamique vise explicitement la consolidation de l'État de droit et l'ancrage définitif de la transformation numérique du secteur. Dans le même contexte, le procureur général a salué les «résultats encourageants» atteints, parlant d'un véritable «saut qualitatif et quantitatif» dans les domaines de la réinsertion et de la formation des détenus. Cette approche multidimensionnelle, alliant performance technique, rigueur dans le traitement des affaires et un engagement social accru via la réhabilitation pénitentiaire, positionne l'année judiciaire 2025/2026 sous le signe d'une justice plus moderne, accessible et humanement responsable.

Lancement de la campagne labours semailles 2025-2026

Sous le signe de l'ambition et de la résilience climatique



Le coup d'envoi officiel de la campagne de labours semailles 2025-2026, donné ce jeudi par le premier responsable de l'exécutif, Hadji Kamel, depuis l'unité de production agricole de Tilmouni, marque une relance stratégique des efforts régionaux pour l'atteinte de la sécurité alimentaire. Au-delà d'une simple routine saisonnière, cet événement se profile comme un moment charnière où l'ambition quantitative rencontre l'impératif de l'adaptation technologique face aux mutations climatiques.

Les projections présentées par la Direction des Services Agricoles (DSA) témoignent d'une volonté de rationalisation et d'optimisation des surfaces. Le programme de la nouvelle campagne cible l'emblavement d'une superficie totale de 136.100 hectares, toutes cultures confondues. L'accent est mis sur les filières stratégiques avec pour le blé dur une superficie de 32.000 ha, pour le blé tendre 27.000 ha et pour l'orge 7.000 ha. La production céréalière prévisionnelle s'établit à 1.692.000 quintaux, un objectif qui nécessite un engagement soutenu en matière de suivi cultural, notamment sur les 20.000 hectares nécessitant des opérations de fertilisation et les 24.000 hectares concernés par le désherbage. Le défi de la di-

versification n'est pas éludé, avec 2.250 hectares dédiés aux légumes secs, pour une production attendue de 19.000 quintaux, soulignant une démarche visant à réduire la dépendance aux monocultures. L'un des leviers majeurs de cette campagne réside dans l'intensification de l'irrigation. La superficie prévue pour l'irrigation atteint 8.000 hectares, marquant une progression notable par rapport aux 6.476 hectares de la saison précédente.

Cette avancée est directement corrélée à l'activation du fonds national d'investissement agricole qui a permis l'acquisition et la distribution de 261 systèmes d'irrigation économes en eau, étendant ainsi la surface irriguée de 783 hectares supplémentaires. Cette transition vers l'efficience hydrique est fondamentale pour sécuriser les rendements dans un contexte de stress hydrique récurrent, faisant de la technologie d'irrigation non plus une option, mais une nécessité agronomique et économique. La saison écoulée a enregistré une production céréalière totale de 162.158 quintaux. Bien que ce chiffre serve de base d'évaluation, les responsables visent clairement un relèvement significatif des rendements unitaires. Sur le plan logistique, la Coopérative des Céréales et des Légumes

Secs (CCLS) joue un rôle central. Avec 126.158,5 quintaux de céréales en stock et un parc de 154 machines agricoles mises à disposition des agriculteurs via un système de location, la CCLS se positionne comme un pivot d'accompagnement. Les instructions du wali soulignent la nécessité d'assurer l'accès aux semences, aux moyens de labour et au crédit R'fig, condition sine qua non à la concrétisation des objectifs. En marge du lancement, les services agricoles ont orchestré une journée d'information de haut niveau sur les technologies modernes d'adaptation aux aléas climatiques.

Cette rencontre, réunissant cadres, chercheurs, universitaires et agriculteurs, sous l'égide de la Journée Mondiale de l'Alimentation, illustre la reconnaissance du fait que la productivité future dépend de la capacité d'innovation. Le partage d'expériences réussies et les recommandations techniques formulées visent à intégrer la recherche-développement au cœur des pratiques agricoles locales. Parallèlement, l'exposition organisée par la Chambre d'agriculture a mis en lumière l'importance de l'écosystème financier et industriel dans le développement agricole, en intégrant l'aquaculture d'eau douce comme axe de diversification économique.

Forte affluence sur les numéros verts de la police en septembre

Les numéros d'urgence et d'assistance de la police (15-48 et 17) de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont été sollicités de manière significative au cours du mois de septembre dernier. Selon un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, pas moins de 5.000 appels téléphoniques de citoyens ont été enregistrés durant cette période, témoignant de l'importante collaboration et du besoin d'assistance de la population locale. Ces communications ont concerné une variété de motifs allant des demandes d'intervention urgente à l'assistance, en passant par de simples de-

mandes de renseignements et d'orientation ainsi que le signalement d'accidents et de délits au sein des agglomérations sous la compétence des services de police. Le détail des appels révèle l'intensité de l'activité des services de police, à savoir 1.594 demandes d'intervention ont nécessité une action immédiate des forces de l'ordre, 646 appels ont été passés pour des demandes de renseignements et d'orientation, 553 appels concernaient des demandes de secours, 482 appels ont permis de signaler des crimes et délits, contribuant ainsi directement à la lutte contre la criminalité et 35 appels pas-

sés pour alerter les services de police sur des accidents de la circulation. Comme l'a souligné le communiqué, ces signalements ont permis aux services de police d'intervenir "dans l'immédiat et de prendre les mesures nécessaires pour mettre hors danger la vie des citoyens et protéger les biens." L'efficacité des interventions est directement liée à la réactivité des citoyens et à leur utilisation judicieuse de ces lignes directes. La cellule de communication de la Sûreté de wilaya réitère son appel aux citoyens, les exhortant à "collaborer avec les services de la police pour contribuer à imposer le respect des lois et pour leur sérénité.

Leur rendement tranche avec leur renommée

EN: Mandi et Mahrez, le (sur) poids du statut

Par Rachid B.

Passée l'euphorie et les festivités post-qualification au Mondial 2026, le rôle à jouer du capitaine Riyad Mahrez ainsi que du vice-capitaine Aïssa Mandi lors de l'imminente CAN font déjà couler autant d'encre que de salive. La dernière sortie officielle de l'EN face à l'Ouganda a, en effet, confirmé que le meilleur joueur de la Premier League en 2016 peinait énormément à apporter un plus sur le plan offensif alors que le défenseur lillois n'avait plus les jambes pour assurer pleinement son rôle aux côtés de Ramy Bensebaini en charnière centrale. Preuve en est, la manière avec laquelle les attaquants de l'Ouganda Okello et Mukwala ont transpercé la défense pour aller battre Luca Zidane dit, ainsi, tout de ce que ne devrait pas être une charnière centrale. Petkovic l'avait, d'ailleurs, lui-même avoué en d'autres termes qui laissent à penser que le changement n'est pas pour bientôt. «Nous avons fait le jeu, même s'il y a eu quelques défaillances techniques. On encaisse un but sur une erreur individuelle», indiquait-il, comme pour défendre et absoudre son capitaine et vice-capitaine de leur presque non-match durant les deux premiers tiers du temps réglementaire. Or, en parallèle



aux errements et erreurs de jugement d'Aïssa Mandi, le manque d'impact et de percussion de Riyad Mahrez a, aussi, plombé l'EN en limitant son pouvoir offensif alors que sur le banc se trouvaient deux alternatives de niveau international avec Anis Hadj- Moussa et Badreddine Bouanani. Des erreurs de casting qui pourraient coûter très cher aux Verts dans un peu plus de deux mois au Maroc, en dépit de tous les appels à la raison et les critiques l'exhortant à revoir la composante de son onze et à favoriser la méritocratie plutôt que la renommée. Conscient de ce que peut lui valoir un tel entêtement comme désamour du public et pression

négative sur la sélection, Petkovic usera, pour l'occasion, d'une formule bien connue à l'approche d'une phase finale. «J'ai déjà dit à Oran que les places seraient chères. Les joueurs sont prévenus : il faudra montrer de grandes qualités pour espérer intégrer ou conserver sa place dans l'effectif». Une lapalissade qui ne devrait, toutefois, concerner que les plus jeunes et moins expérimentés du groupe, sans viser pour autant les tauliers du vestiaire sur lesquels le patron technique de la sélection comptera encore pour un bon bout de temps, notamment lors de la Coupe d'Afrique des Nations qui se profile déjà à l'horizon.

Ligue des Champions - 2ème tour préliminaire (Aller)

La JSK corrige l'US Monastir et prend option pour les poules

La JS Kabylie a pris une sérieuse option pour la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions grâce à sa belle victoire acquise face aux Tunisiens de l'US Monastir (0-3), ce vendredi, en match aller du 2e tour préliminaire disputé au stade Tayeb M'hiri de Sfax. Dans ce derby maghrébin, où tout s'est joué en seconde mi-temps, les Canaris ont pris leur envol juste après leur retour des vestiaires en débloquent la situation par l'entremise de Meghrem.

Très en vue durant la première période, où il a eu quelques occasions de scorer, l'ancien usmiste a fini par faire mouche à la 49e minute sur une superbe frappe du gauche logée en pleine lucarne du portier tunisien. À la 55e minute, Meghrem s'est vu obliger de céder sa place en raison d'une blessure. L'entraîneur allemand de la JSK, Josef Zinnbauer, a décidé de faire confiance à Akhrib et ce dernier n'a pas manqué l'occasion de donner raison à son coach. En effet, le nouveau rentrant n'a eu besoin que de 9 minutes pour s'illustrer et doubler la mise à la 64e minute. Bien servi par Lahemri, Akhrib a conclu une très belle contre attaque permettant ainsi aux Jaune et Vert de faire le break et de gérer le reste de la partie avec sérénité. Comme pour confirmer sa domination, la JSK a ajouté un 3e but en toute fin de match par l'entremise du Sénégalais Babacar Sarr (89'). Avec cette avance de trois buts, pour le moins confortable, la formation de la ville des Genêts se met dans les meilleures dispositions avant de recevoir, au match retour, cette même



formation de l'US Monastir le samedi 25 octobre prochain (19h00), au stade Hocine Ait-Ahmed, pour officialiser sa qualification à la phase de groupes. De son côté, le MC Alger tentera, ce dimanche, de faire aussi bien que la JSK. En effet, le second

représentant algérien dans la plus prestigieuse des compétitions se trouve à Yaoundé pour donner la réplique au champion en titre du Cameroun, Colombe FC, dans un match prévu à 14h00 au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo.

Coupe du monde 2026

La FIFA annonce avoir vendu plus d'un million de billets pour le Mondial

La grande attente se confirme. Ce jeudi 16 octobre 2025, la FIFA a annoncé sur son site internet avoir déjà vendu plus d'un million de billets pour la Coupe du monde 2026. Une phase de prévente a été organisée, non ouverte au grand public encore. «C'est une preuve incroyable que la Coupe du monde de la FIFA la plus ambitieuse et la plus inclusive de l'histoire suscite véritablement l'engouement du monde entier», s'est félicité le président Gianni Infantino. Le prochain Mondial se déroulera conjointement aux États-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet 2026. La FIFA compte ouvrir une prochaine phase de vente le 27 octobre prochain, où le grand public pourra acheter ses places. Lors de la phase de prévente, la FIFA a communiqué les pays ayant acheté le plus de billets. Les trois pays hôte occupent le podium, les États-Unis, le Canada et le Mexique. La France est 10e à s'être rué sur ces premières places, juste derrière l'Argentine, nation championne du monde en titre.

Classement FIFA

L'Algérie gagne 3 places et se hisse à la 35ème position



La sélection nationale de football figure à la 35ème position au dernier au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié ce vendredi par l'instance internationale sur son site officiel. Qualifiés pour la Coupe du monde 2026, les Verts, qui comptabilisent 1510.26 pts, ont gagné 3 places grâce notamment à leurs deux derniers succès remportés face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1) pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Sur le plan continental, les camarades de Mahrez ont conservé leur quatrième place africaine. La prochaine sortie des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, est prévue en novembre prochain, avec au menu deux matchs amicaux, dont un éventuellement contre l'Arabie saoudite à Djeddah, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). En haut du classement mondial, l'Espagne a conservé sa place en tête, devant l'Argentine et la France.

Grand Prix International d'Alger de cyclisme Yacine Hamza remporte la 2ème étape



La deuxième étape de la 18e édition du Grand Prix International de la ville d'Alger, disputée vendredi, sur un circuit fermé de 82 kilomètres au cœur de la capitale, a été remportée par l'Algérien Yacine Hamza, de l'équipe Madar Pro-Team, ayant bouclé la distance en 1h47:47. Sur le podium, Hamza a devancé l'Allemand Heiko Homrighausen, de l'équipe Embrace The World, et son coéquipier, Hamza Amari, ayant réalisé tous les deux le même chrono. D'après les organisateurs, 91 cyclistes, représentant 17 équipes, de sept pays, ont pris part à cette course en ligne, ayant permis à Hamza Yacine d'enchaîner un deuxième succès consécutif, après la première étape, disputée jeudi, sur un circuit fermé de 80 kilomètres dans la nouvelle ville de Sidi-Abdallah, et pendant laquelle il avait réussi un chrono de 1h46:16.

Combien faut-il d'oreillers pour bien dormir, selon un kiné



Faut-il un, deux ou trois oreillers pour passer une bonne nuit ? Un kinésithérapeute livre ses conseils pratiques pour éviter les douleurs cervicales et avoir un sommeil vraiment réparateur.

Faut-il un, deux ou même trois oreillers pour passer une bonne nuit ? En 2022, une enquête YouGov montrait que 50 % des personnes préféraient deux oreillers, 39 % un seul et 8 % trois ou plus. Mais derrière ces habitudes se cache une vraie question de santé : quel est le nombre d'oreillers qui préserve vraiment votre cou et favorise un sommeil réparateur ?

LA COLONNE VERTÉBRALE DOIT RESTER ALIGNÉE

Les oreillers ont pour rôle de soutenir le cou afin que la colonne vertébrale reste alignée. Pourtant, selon David Beecham, un kinésithérapeute britannique interrogé par Yahoo Life, "il n'y a pas vraiment d'accord universel sur le nombre d'oreillers qui convient le mieux à votre corps, ni sur la taille et la forme non plus, car nous sommes tous anatomiquement différents". Pour lui, le plus important pour une bonne nuit reste le ressenti et le confort. "C'est pourquoi certaines personnes ne jurent que par la sensation agréable d'un seul oreiller, tandis que d'autres affirment qu'il est préférable d'être encore plus calé". Selon lui, inutile de changer ses habitudes dès lors qu'on a trouvé un oreiller confortable, une position de sommeil qui nous convient, que l'on dort suffisamment et que l'on se sent reposé au réveil.

PAS D'OREILLER DU TOUT, UN VRAI DANGER

Si un ou deux oreillers peuvent convenir selon les préférences, David Beecham met en garde contre les excès. Utiliser trois oreillers ou plus peut créer une tension cervicale chronique, et dormir sans oreiller du tout n'est pas non plus recommandé. "Il existe des études qui montrent qu'il faut éviter de dormir avec le cou trop incliné. Ce qui signifie que vous devez avoir la tête ni trop haute ni trop basse pendant votre sommeil" souligne le kinésithérapeute. Les signaux d'alerte ne trompent pas : raideurs au réveil, sommeil peu réparateur, douleurs inhabituelles. S'il arrive que l'on se réveille avec des douleurs des cervicales après dormi dans un endroit différent, comme une chambre d'hôtel ou la chambre d'amis, cela ne doit pas être la norme quand vous dormez dans votre lit. "S'il y a douleurs ou raideurs au réveil, c'est le signe que votre colonne vertébrale n'a pas appréciée" insiste le thérapeute.

QUEL OREILLER CHOISIR SELON SA POSITION ?

La morphologie et la posture de sommeil dictent souvent le choix de l'oreiller. Pour les dormeurs sur le côté, un oreiller plus épais est conseillé afin de combler l'espace entre la nuque et le matelas. Ceux qui dorment sur le ventre (même si cette position n'est pas conseillée) devraient au contraire privilégier un coussin plat. Quant aux personnes dormant sur le dos, une épaisseur intermédiaire s'avère la plus adaptée. La fermeté joue aussi un rôle. "Certaines études suggèrent que les oreillers plus fermes, à base de caoutchouc ou à ressort, peuvent offrir un meilleur soutien du cou" explique David Beecham. Ces modèles, certes plus coûteux que les oreillers traditionnels en plumes, conservent leur forme et soulagent davantage les cervicales. Mais comme le rappelle le thérapeute, étant donné que nous passons près d'un tiers de notre vie à dormir et que 70 % de la population souffrira un jour de douleurs au cou, investir dans un bon oreiller n'a rien d'un luxe. C'est même l'un de nos meilleurs alliés pour des nuits réparatrices.

5 signes qui peuvent indiquer un problème d'audition chez l'enfant

Si l'audition des bébés est désormais testée à la maternité dans les premiers jours de vie de l'enfant, il convient d'être attentifs à certains signes pouvant indiquer un problème d'audition. Les explications du Dr Hadjedj, chirurgien ORL.

"1 enfant sur 1000 naît chaque année avec une surdité profonde et toutes causes génétiques confondues, la surdité est l'anomalie la plus fréquente à la naissance", indique le Dr Hadjedj. Les causes d'un problème auditif peuvent être variées. Il peut s'agir d'une origine génétique ou encore d'une cause infectieuse, notamment liée à une infection Infection au cytomégalovirus (CMV).

Il est primordial de dépister ces enfants le plus précocement possible. "Dépister une surdité profonde avant l'âge d'un an permet, dans la majorité des cas, de corriger le tir avec implant cochléaire ou un appareil auditif. Cela permet un développement normal du langage et une scolarisation classique", insiste l'ORL. Lorsque le diagnostic intervient après l'âge de développement du langage, cela devient plus difficile et il faut une prise en charge globale pour tenter de permettre au cerveau de réapprendre à interpréter les sons.

LE DÉPISTAGE DES TROUBLES DE L'AUDITION DE L'ENFANT

Depuis 2012, le dépistage systématique des troubles auditifs à la naissance est obligatoire en France. Ce dépistage a lieu à la maternité dans les trois premiers jours de vie. "Il existe deux tests automatisés : un test d'auto-émission qui vise à détecter des petits bruits émis par l'oreille interne et qui sont le signe de son bon fonctionnement, ou un PEA (Potentiels évoqués auditifs) qui permet d'enregistrer l'activité électrique du cerveau suite à l'émission d'un son dans l'oreille", détaille l'ORL. La spécificité du test est de plus de

90%, les erreurs sont donc rares. "Il arrive assez régulièrement que le test ait une réponse négative parce que les nouveau-nés ont souvent un peu de liquide derrière le tympan les premiers jours de vie. Il faut donc recontrôler avec un ORL quelques mois plus tard", explique le Dr Hadjedj.

Ces tests réalisés très précocement permettent donc de détecter la plupart des problèmes d'audition mais il arrive qu'ils soient décelés plus tard, par exemple

chez des enfants nés à l'étranger ou lorsqu'il n'y a pas eu de contrôle ultérieur alors que le test montrait un problème. On peut donc découvrir un problème dans la petite enfance et il est important de connaître les signes. Ces derniers varient bien sûr en fonction de l'âge de l'enfant.

LES SIGNES DE SURDITÉ CHEZ LE BÉBÉ ET LE PETIT ENFANT

L'enfant ne tourne pas la tête vers une source sonore

"Chez le nouveau-né, le signe de surdité le plus fréquent est l'absence de réflexe d'orientation conditionné. L'enfant ne s'oriente pas vers la voix du parent lorsqu'il est dans ses bras, il ne tourne pas la tête lorsqu'il y a un bruit soudain", observe le spécialiste. Ces signes doivent amener à faire des explorations, avec des tests subjectifs comme l'audiométrie infantile qui permet d'évaluer le spectre auditif de l'enfant ou des tests objectifs où l'enfant porte un casque sur les oreilles pour enregistrer l'activité du nerf auditif.

LE RETARD DE LANGAGE

"Le principal motif de consultation pour un bilan auditif est le



retard de langage", indique le Dr Hadjedj. "Dans la majorité des cas, ce retard est lié à une baisse de l'audition en lien avec une otite séreuse", ajoute-t-il. Chez l'enfant un peu plus grand, une atteinte unilatérale peut être plus difficile à détecter. "Le langage se développe normalement car les enfants parviennent à compenser. C'est en grandissant qu'ils vont verbaliser leurs difficultés", explique l'ORL. L'enfant est inattentif, il ne parvient pas à se concentrer. Mais ce signe, tout comme les troubles du comportement, n'est pas forcément très spécifique. "L'orthophoniste qui suit l'enfant peut toutefois demander bilan afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problème auditif", indique le Dr Hadjedj. "Un enfant qui ne va pas beaucoup regarder dans les yeux, qui n'est pas en recherche d'interactions. Cela peut signifier qu'il n'entend pas bien son environnement", précise le chirurgien ORL. Cela peut sembler étonnant, mais un enfant qui supporte mal les sons très forts ou évoque des sensations désagréables en présence de certains sons peut avoir un problème d'audition.

L'acupuncture est-elle efficace sur la douleur ?

Pratique millénaire issue de la médecine chinoise, l'acupuncture suscite aujourd'hui un intérêt croissant dans la prise en charge de la douleur. De nombreuses études suggèrent qu'elle peut soulager certaines douleurs chroniques, comme les lombalgies ou la migraine. Éclairage avec le Dr Marc Martin, président du Conseil national professionnel de l'acupuncture et le Dr Henri Yves Truong Tan Trung, président du Collège Français d'Acupuncture. L'acupuncture est utilisée en complément des soins conven-

tionnels pour soulager douleurs chroniques (lombalgies, migraines...), stress, troubles du sommeil ou digestifs.

Les études confirment son efficacité, notamment pour les douleurs chroniques (arthrose, névralgies, migraines), avec des effets durables et peu d'effets secondaires. Elle peut être une alternative non médicamenteuse intéressante, surtout quand les traitements classiques sont inefficaces.

L'acupuncture est sans danger si elle est pratiquée par un professionnel de santé formé. Elle



est déconseillée en cas de troubles de la coagulation, d'infection locale ou d'immunodépression.

Cet homme a le nom le plus long du monde, il faut 20 minutes pour le prononcer

Laurence Watkins, un Néo-Zélandais de 60 ans, est devenu l'heureux détenteur du record du monde du Guinness des records du nom le plus long, le 7 octobre 2025. Il faut une vingtaine de minutes pour lire les 2 253 mots qui le composent... Une vingtaine de minutes. C'est le temps qu'il faut pour lire le nom complet de Laurence Watkins, détenteur du record du monde du nom le plus long. Au total, celui-ci ne comporte pas moins de 2 253 mots. Du jamais vu. Mais ce record ne doit à vrai dire rien au hasard...

Cet agent de sécurité à la retraite, originaire d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, voulait en effet à tout prix ajouter une belle ligne sur son CV. Mais comment ? Un jour, sa lecture du Guinness des records lui a donné des idées. Faute de ne pas trouver, chez lui, de talent ou de particularité qui lui permettrait de se faire une petite place dans les colonnes de ce livre de référence, il a entrepris de devenir l'homme dont le nom est le plus long du monde.

Or, né en 1965, Laurence Watkins a passé une bonne partie de sa jeunesse à s'extasier devant l'émission « Ripley's Believe It or Not ! ». Un programme télévisé qui présentait des faits extraordinaires sur des personnes, des lieux ou des événements. Il nourrit donc depuis toujours, en réalité, cette ambition d'inscrire son nom dans la liste des records du monde.

Il a ainsi déclaré à CNN avoir toujours « été impressionné par ces détenteurs de records : l'homme le plus rapide, le plus grand, le plus fort du monde. Des gens

avec les cheveux les plus longs du monde, les ongles les plus longs ».

Alors, par manque d'équipements technologiques, il décide de payer quelqu'un pour taper une liste de noms pour lui, en 1990. Un processus long. Très long. À l'époque, il travaillait dans une bibliothèque municipale. Une expérience qui lui a permis de choisir différents noms dans des livres. Selon CNN, il se serait inspiré de noms latins et du vieil anglais, mais aussi de personnages célèbres, comme Basil Brush, renard iconique de la télévision britannique. Il a également ajouté des noms samoans, suggérés par ses amis, trois noms japonais et deux noms chinois, dont « Xiao », qu'il a orthographié « Shal ». Sans oublier Gaylord, gymnaste américain médaillé d'or olympique de 1984.

En 1990, il soumet une première demande de changement de nom au tribunal de district d'Auckland. D'abord acceptée, sa demande a ensuite été rejetée par le greffier général. Mais Laurence Watkins n'a pas baissé les bras. Il fait le choix de porter son affaire devant la Haute Cour de Nouvelle-Zélande, qui finit par lui donner raison. Aujourd'hui, à 60 ans, son nom complet remplit sept pages sur son acte de naissance.

Et s'il veut voyager, tout se complique. « Avec les passeports numériques, mon nouveau passeport affiche simplement mon nom abrégé et indique que j'en ai 2 249 autres sur la page des observations, raconte-t-il à CNN. Mais si je voyage, je dois quand même emporter une copie de

mon acte de naissance avec moi au cas où quelqu'un demanderait à le voir. »

Fier de cet accomplissement, Laurence Watkins reste pour autant perplexe. Au Guinness des records, il confie sa déception, vis-à-vis du public. « Généralement, les gens ont du mal à me comprendre lorsque je révèle le nombre de noms que je possède. » Dans The Mirror, il ajoute : « Je constate qu'ils ne partagent pas mon enthousiasme. Je ne devrais pas m'attendre à ce que ce soit le cas, car cela ne concerne pas les autres, mais c'est quand même un peu décevant. »

Depuis, la législation néo-zélandaise a bien changé. Désormais, il est interdit aux citoyens d'adopter des noms qui incluent des titres ou des grades officiels, des termes offensants, des chiffres, des symboles ou tout terme qui comporte plus de 70 caractères. D'autres pays ont également des lois qui encadrent les noms et prénoms. En Islande, par exemple, personne ne peut avoir plus de trois prénoms. Au Portugal, les parents doivent choisir parmi une liste de prénoms pré-approuvés.

Au Danemark, c'est la même histoire, et en Suède, les prénoms doivent être acceptés par l'administration fiscale, qui peut rejeter ceux qui présentent une offense.

Ainsi, Laurence Watkins a de belles années devant lui avec ce record qui semble indétrônable. Et le Néo-Zélandais, qui continue de se faire appeler Laurence Watkins, n'a en tout cas jamais modifié, son seul et unique nom de famille.

Un Américain réalise la plus longue traversée à bord d'une citrouille géante



En mai 2025, l'Américain Gary Kristensen a de nouveau inscrit son nom dans le Guinness World Records en réalisant la plus longue traversée en bateau-citrouille.

Il faut dire que Gary Kristensen est un habitué des records. En 2024, cet Américain originaire de Happy Valley dans l'Oregon, éta-

bli un premier record en parcourant 73,5 km sur la Columbia River à bord de "Punky Loafster", une citrouille de 555 kg creusée pour l'occasion.

Quelques mois plus tard, le 24 mai 2025, il bat son propre record en étendant le trajet à 94,26 km. Pour y parvenir, Gary Kristensen aura dû ramer pendant plus

de 24 heures. Le tout dans sa variété de citrouille préférée, à savoir la "Dill's Atlantic Giant", seule capable d'atteindre ce type de gabarit (proche d'une petite baignoire, dans ce cas-ci).

L'Américain a déjà annoncé vouloir retenter l'expérience en 2026. Il espère cette fois dépasser la barre des 100 kilomètres.

SOCIÉTÉ | 13

Le bus ne se stoppe pas à son arrêt, elle agresse le chauffeur et provoque le crash du véhicule

Une femme a été condamnée à trois ans de prison après avoir agressé un chauffeur de bus à Madison, dans le Wisconsin, au début de l'année. Des images diffusées jeudi montrent le moment choquant où Raeven Johnson, 26 ans, a agressé le chauffeur après avoir appris que le bus ne s'arrêterait pas à son arrêt. Deux personnes ont été blessées dans l'accident survenu en février.

Il faisait semblant d'être aveugle et a perçu un million d'euros d'indemnités en 50 ans

Des images accablantes. Un septuagénaire habitant le secteur de Montecchio Maggiore (Italie) a été interpellé car il est soupçonné d'avoir fraudé les services sanitaires du pays. Depuis un accident du travail survenu en 1972, l'homme affirmait être aveugle et avait à ce titre touché des indemnités, raconte Rai. Il ne souffrait pourtant d'aucune infirmité, a révélé une enquête.

Des investigations avaient en effet été lancées par les forces de l'ordre italiennes spécialisées en délits financiers. Pendant deux mois, le suspect a été observé et filmé. Il a notamment été vu en train de se livrer à des activités telles que du jardinage avec des outils à moteur ou le choix de fruits et légumes sur des étals de marché. Les enquêteurs ont prévenu les autorités compétentes, qui ont stoppé toute aide financière au septuagénaire.

Au total, en plus de 50 ans, le faux aveugle avait perçu un total de plus d'un million d'euros. Ces sommes étaient entre autres censées lui permettre d'être accompagné dans les tâches qu'il ne pouvait plus effectuer seul à cause de sa cécité. Le suspect sera dans un premier temps soumis à l'imposition sur une partie des montants indûment touchés. Il sera ensuite présenté à la justice.

Inde

Un camion hors de contrôle manque de renverser des piétons

Voici le moment terrifiant où un camion roulant à toute vitesse a soudainement percuté les séparateurs de voies et une barrière avant de s'écraser contre un café au Rajasthan, en Inde, le 15 octobre. Les piétons ont bondi pour éviter d'être renversés. Deux hommes ont été blessés, mais ils ont depuis quitté l'hôpital.

En jardinant, ils découvrent une mystérieuse pierre tombale vieille de 1.900 ans

C'est une découverte improbable qui est loin d'avoir livré tous ses secrets. À La Nouvelle-Orléans (États-Unis), un couple jardinait tranquillement lorsqu'il est tombé sur une pierre comprenant une inscription latine usée. Ils ont alors contacté le Centre de préservation des ressources de La Nouvelle-Orléans (PRC), rapporte Smithsonian Magazine. Un archéologue et un collègue latiniste ont déchiffré le texte inscrit sur la stèle : « Aux esprits des morts pour Sextus Congenius Verus, soldat de la flotte prétorienne Misensis, de la tribu des Bessi, vécut 42 ans et servit 22 ans dans l'armée, sur la [trirème] Asclepius. Atilius Carus et Vettius Longinus, ses héritiers, ont fait cela pour lui qui le méritait bien ». Il s'avère que cette pierre tombale aurait près de 1.900 ans et correspondrait à un objet du Musée archéologique national de Civitavecchia (Italie), disparu depuis la Seconde Guerre mondiale environ. Cette ville portuaire située à 65 km au nord-ouest de Rome a été bombardée de manière importante pendant le conflit. La pierre va être restituée à l'Italie. Mais une question demeure : comment a-t-elle pu se retrouver à La Nouvelle-Orléans ? Pour le moment, le mystère reste entier. Une chercheuse, amie de la propriétaire de la maison, a décidé de mener l'enquête. Elle a découvert que la stèle faisait bien partie d'un inventaire du musée réalisé en 1954, mais que cet inventaire avait été établi à partir de documents antérieurs et non d'une observation réelle de la pièce. Pour l'archéologue « cela rend d'autant plus probable que l'objet ait été perdu dans le chaos de l'après-guerre ». Reste à comprendre, désormais, comment elle a pu traverser l'Atlantique...



2

06h50 TFou
09h05 Automoto
10h00 Téléfoot
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h20 Sept à huit Life
17h20 Sept à huit
18h50 Les nouveaux modèles
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 TF1, rendez-vous sport
19h50 Le goût du détail
20h00 Météo
20h10 Ant-Man et la Guêpe :
Quantumania
22h30 En eaux très troubles
23h30 Star Academy
00h10 Programmes de la nuit



3

09h38 L'hebd'Hollywood
09h53 Jamais sans mon psy
11h27 Un petit Clique en +
11h50 En aparté
12h28 Moto GP : Grand Prix d'Aus-
tralie
13h00 Souvenirs - le fabuleux
voyage de Seb et Sofyan
13h29 Souvenirs - le fabuleux
voyage de Seb et Sofyan
13h58 Better Man
16h10 The Match
16h30 Liverpool FC / Manchester
United
18h25 The Match
18h29 Canal Football Club
19h25 Canal Rugby Club
20h02 Avant-match Top 14
20h05 Toulon / Racing 92
22h02 Canal Rugby Club le dé-
brief
22h24 Saturday Night Live
00h53 L'hebd'Hollywood
01h07 Plaisirs torrides en do ma-
jeur



05h00 M6 Kid
06h00 100% immo, l'hebdo
06h30 M6 Boutique
09h25 Turbo
09h55 Turbo
10h20 Turbo
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h25 Un jour, un doc week-end
13h05 Un jour, un doc week-end
14h05 Un jour, un doc week-end
15h05 Un jour, un doc week-end
16h10 66 minutes
17h40 66 minutes : grand format
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h10 Le 2010, Anne-Sophie La-
pix
19h40 E=M6
20h10 Capital
22h15 Enquête exclusive
23h25 NCIS
01h05 NCIS
01h55 Programmes de la nuit

08h00 Twist
09h15 Les délices d'Emilie-Ro-
magne
09h50 L'archipel des Philippines
10h35 L'archipel des Philippines
11h20 L'archipel des Philippines
12h05 Quand l'histoire fait dates
12h35 Big
14h15 Les métamorphoses du
continent blanc
15h45 Diablos de Tasmanie, la
dernière chance
16h45 Robert Rauschenberg :
Précurseur du pop art
17h40 Riccardo Chailly & Beatrice
Rana interprètent Rachmani-
nov : Lucerne Festival 2025
18h30 Karambolage
18h45 Arte journal
19h05 Irrésistible Gary Cooper
20h00 L'appât
21h30 Vera Cruz
23h35 Latcho Drom : Good Road
00h00 42, la réponse à presque
tout
00h30 Sur nos lèvres : Rouge un
jour, rouge toujours ?

TÉLÉVISION 15

Votre soirée

2

20h10

ASTÉRIX ET OBÉLIX : AU SERVICE DE SA MAJESTÉ



Alors que Jules César, toujours assoiffé de conquêtes, tourne son regard vers cette terre lointaine, les Britanniques, menés par la reine Cordelia (Catherine Deneuve), se retrouvent acculés. Leur dernière chance ? La légendaire potion magique des Gaulois, capable de conférer une force surhumaine à quiconque en boit. Pour obtenir ce précieux élixir, Cordelia envoie Jolitorax (Guillaume Gallienne), un jeune et courageux sujet, traverser la Manche afin de solliciter l'aide du village d'Abraracourcix, célèbre pour sa résistance acharnée contre les légions romaines.

Acteur: Edouard Baer (Astérix), Gérard Depardieu (Obélix), Guillaume Gallienne (Jolitorax)

3

20h10

LES ENQUÊTES DE DAN SOMMERDAHL



Les attractions foraines s'installent en ville pour toute la période estivale et attirent les visiteurs venus profiter des manèges et des stands. L'atmosphère festive bascule brutalement vers le drame lorsqu'un forain est découvert assassiné sur son propre stand, suscitant la panique parmi la foule. Marianne procède aux premières constatations et relève un cheveu inconnu sur le cadavre du forain, un élément qui pourrait constituer une piste sérieuse pour identifier le coupable.

Acteur: Peter Mygind (Dan Sommerdahl), André Babikian (Flemming Torp), Laura Drasbaek (Marianne Sommerdahl), Lotte Andersen (Hanegaard)



20h24

ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA



Après avoir joué un rôle clé aux côtés des Avengers pour sauver l'univers, Scott Lang (Paul Rudd), alias Ant-Man, et Hope Van Dyne (Evangeline Lilly), la redoutable Guêpe, ont enfin trouvé un équilibre dans leur vie. Hope dirige désormais une entreprise technologique innovante, dédiée à des projets humanitaires, tandis que Scott savoure son nouveau statut de célébrité grâce au succès inattendu de son autobiographie, « Attention aux petits ».

Acteur: Paul Rudd (Ant-Man), Evangeline Lilly (la Guêpe), Michael Douglas (le docteur Hank Pym), Michelle Pfeiffer (Janet Van Dyne), Jonathan Majors (Kang le Conquérant).
Réalisateur: Peyton Reed



ORAN

25 | 15

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

07h12

18h22

61%

13 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

24-13

21-10

23-14

29-17

25-14

28-17

Instabilité politique à Madagascar L'Union africaine envoie une délégation de haut niveau

La Commission de l'Union africaine (UA) a annoncé jeudi l'envoi d'une délégation de haut niveau à Madagascar, dans un contexte d'instabilité politique persistante dans ce pays. Cette annonce fait suite aux décisions adoptées par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur la situation à Madagascar, a-t-elle précisé dans un communiqué. À cette occasion, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a mis l'accent sur l'urgence d'efforts diplomatiques concertés pour promouvoir un dialogue authentique et constructif entre les parties malgaches, dans le but de faciliter un retour pacifique à l'ordre démocratique constitutionnel. S'inscrivant dans la continuité des efforts diplomatiques pour résoudre la crise politique à Antananarivo, la Commission de l'Union africaine (UA) a réaffirmé son appel au dialogue. En coordination avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), elle dépêchera des membres du Groupe des sages et un envoyé spécial à Antananarivo dans les prochains jours. Dans ce contexte, le président de la Commission, Mahmoud Ali Youssouf, a exhorté toutes les parties prenantes malgaches à s'engager, de bonne foi, dans un esprit de compromis et d'unité nationale, vers une résolution pacifique et consensuelle de la situation politique actuelle, ajoute la même source.

ONU Près de 900 millions de pauvres exposés en plus à des chocs climatiques



Près de 80% des pauvres dans le monde, soit près de 900 millions de personnes, sont en plus directement exposés à des aléas climatiques renforcés par le réchauffement de la planète, un "double fardeau", alerte l'ONU vendredi. Canicule, sécheresses, inondations... "Personne n'est épargné par les impacts de plus en plus forts et fréquents du changement climatique (...), mais les plus pauvres d'entre nous sont le plus durement touchés", commente Haoliang Xu, directeur par intérim du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le PNUD et le centre de recherche Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) publient chaque année l'Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, qui brasse désormais des données de 109 pays où vivent 6,3 milliards de personnes. Selon leurs conclusions, 1,1 milliard de personnes vivaient en 2024 dans une pauvreté multidimensionnelle "aiguë", dont la moitié sont des mineurs. Un chiffre similaire à celui de l'année précédente.

Ghaza Israël tue 11 membres d'une même famille dans une frappe

La Défense civile palestinienne à Ghaza a déclaré qu'une frappe aérienne israélienne a tué 11 membres d'une même famille après avoir ciblé leur véhicule sans sommation dans le quartier d'al-Zeitoun, à l'est de la ville de Ghaza. Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Basal, a fait savoir que le véhicule, transportant 11 membres de la famille Shaaban, dont sept enfants et deux femmes, a été touché peu après avoir franchi la "ligne jaune". Il a précisé que l'attaque s'est produite sans sommation préalable. "Il était possible de les avertir ou de les gérer sans entraîner de mort", a assuré M. Basal. "Mais ce qui s'est passé confirme que l'occupation reste assoiffée de sang et déterminée à commettre des crimes contre des civils innocents.", a-t-il dénoncé. La "ligne jaune" est une démarcation officielle séparant les zones où les forces israéliennes sont stationnées de celles où les Palestiniens sont autorisés à circuler à Ghaza. Un accord de cessez-le-feu entre le Hamas et Israël, négocié grâce à une médiation régionale et internationale et mis en œuvre le 10 octobre, prévoit un retrait israélien partiel de plusieurs zones



de Ghaza vers de nouvelles positions au sein de l'enclave connue sous le nom de "ligne jaune". Le Hamas a déclaré qu'Israël avait commis un "nouveau massacre" en ciblant la famille Shaaban alors qu'elle tentait de contrôler sa maison à al-Zeitoun. "Le massacre qui a coûté la vie à 11 martyrs à al-Zeitoun révèle l'intention

délibérée de l'occupation de cibler les civils", a déclaré le groupe dans un communiqué. Le mouvement a ajouté que les actions d'Israël démontraient sa "détermination constante à violer le cessez-le-feu et à poursuivre les civils où qu'ils aillent", qualifiant l'attaque de "violation flagrante" de la trêve.

Frappes pakistanaises en Afghanistan Et la trêve vole en éclats...

Le Pakistan a mené des frappes sur le sol afghan vendredi soir, tuant au moins dix civils et rompant selon Kaboul le cessez-le-feu qui avait ramené pendant deux jours le calme à la frontière, après des affrontements meurtriers. A l'annonce de la trêve mercredi à 13H00 GMT, Islamabad avait affirmé qu'elle devait durer 48 heures mais l'Afghanistan avait estimé qu'elle serait en vigueur jusqu'à sa violation par la partie adverse. Or, vendredi soir, des sources de sécurité pakistanaises ont indiqué qu'Islamabad avait mené "des frappes aériennes de précision" sur le sol afghan contre un groupe "terroriste", accusé d'être responsable d'une attaque survenue plus tôt dans la journée. Peu de temps auparavant, un haut responsable taliban avait fait état, auprès de l'AFP, de frappes pakistanaises en trois endroits de la province de Paktika (est). "L'Afghanistan ripostera", a-t-il assuré sous le couvert d'anonymat, accusant le voisin pakistanais d'avoir rompu la trêve. D'après un responsable de l'hôpital provincial de Paktika, dix civils, dont deux enfants, ont été tués vendredi soir et douze personnes blessées. La fédération de cricket a indiqué que trois joueurs qui revenaient d'un match amical ont été tués "dans une attaque lâche" pakistanaise, aux côtés de cinq autres personnes avec qui elles se trouvaient à Paktika. Il n'était pas clair dans l'immédiat de savoir si ces trois personnes faisaient partie des dix civils comptabilisés par l'hôpital. A 13H00 GMT, lorsque la trêve avait



expiré selon Islamabad, aucune partie n'avait fait état de sa prolongation. "Nous avons dit aux soldats: +N'attaquez pas, sauf si les forces pakistanaises le font. Si elles le font, alors vous avez tous les droits de défendre votre pays+", avait rapporté le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, en soirée. Il avait estimé, dans un entretien avec la chaîne de télévision afghane Ariana, que des "négociations" pouvaient "régler les problèmes". Le cessez-le-feu a tenu pendant deux jours, ramenant le calme dans les régions frontalières et à Kaboul, après une flambée de violences d'une rare intensité. Les affrontements ont fait des dizaines de morts, des combattants mais aussi des civils, surtout mercredi. Jeudi, le

Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif avait jugé que la balle était "dans le camp" des autorités de Kaboul pour une trêve durable, dénonçant une nouvelle fois le fait que "des terroristes opèrent du côté afghan de la frontière avec impunité". "Le Pakistan attend des actions concrètes et vérifiables du régime taliban contre ces éléments terroristes", a martelé Shafqat Ali Khan, le porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse, assurant "essayer de travailler par la voie diplomatique pour la rendre durable". La confrontation a débuté la semaine dernière après des explosions dans la capitale afghane que les autorités talibanes ont imputées au voisin pakistanais.